

## L'état d'urgence prorogé jusqu'au 10 octobre

*L'augmentation des cas Covid à Casablanca  
appelle celle de la capacité litière*



*Une situation  
peut-elle être  
sous contrôle  
tout en étant  
inquiétante ?*

Lire page 2

Participation de Habib El Malki  
à la 41<sup>ème</sup> AG de l'Assemblée  
interparlementaire de l'ASEAN



*Le président de la Chambre des représentants  
met en avant le rôle de la diplomatie  
parlementaire dans l'établissement de  
passerelles entre les pays et les peuples*

Page 2

**Reportage** *Après les gros dégâts  
laissés par Aid Al Adha  
Béni Mellal  
reprend vie*



Page 3

L'UE exprime sa reconnaissance  
au Maroc pour son rôle actif  
dans la résolution du  
conflit libyen



Pages 6-7

La croissance baisserait  
à -6,2% pour l'année  
en cours



Page 10

# Participation de Habib El Malki à la 41<sup>ème</sup> AG de l'Assemblée interparlementaire de l'ASEAN

*Le président de la Chambre des représentants met en avant le rôle de la diplomatie parlementaire dans l'établissement de passerelles entre les pays et les peuples*



Le président de la Chambre des représentants, Habib El Malki, a mis en avant, mardi le rôle de la diplomatie parlementaire dans l'établissement de passerelles entre les pays et les peuples, en offrant un horizon parlementaire à la gouvernance internationale et à la promotion de la paix.

Intervenant en visioconférence lors de la 41<sup>ème</sup> Assemblée générale de l'Assemblée interparlementaire de l'ASEAN

(AIPA 41) organisée du 8 au 10 septembre à Hanoï, il a relevé que la diplomatie parlementaire constitue une interface essentielle pour la coopération internationale et la promotion de la démocratie, indique la Chambre dans un communiqué.

S'exprimant en tant qu'invité d'honneur et en présence d'une panoplie de personnalités et de représentants d'organisations internationales, Habib El Malki

a mis en exergue l'importance de la diplomatie parlementaire dans le renforcement de la coopération internationale, notant qu'il s'agit d'une diplomatie à part entière permettant d'atteindre plusieurs objectifs.

Il a également affirmé que les relations parlementaires constituent des canaux de communication à même de renforcer les relations entre les pays, notamment lorsque la communication officielle semble difficile, saluant à cet égard l'action des organisations parlementaires multilatérales pour leur contribution au renforcement de la consultation et de la coordination entre les différents Parlements au monde.

Lors de cette 41<sup>ème</sup> Assemblée générale de l'Assemblée interparlementaire de l'ASEAN présidée par la présidente de l'Assemblée nationale vietnamienne, Nguyễn Thị Kim Ngân, les pays membres n'ont pas manqué d'exprimer leur volonté de développer davantage la coopération parlementaire ainsi que d'approfondir le débat sur des questions d'intérêt commun.

Cette session, tenue sous le thème "La diplomatie parlementaire pour un rassemblement intégré et efficace de l'ASEAN", prévoit des discussions sur des sujets concernant le rôle de la femme parlementaire dans la création des opportunités d'emploi, et le rôle des jeunes

dans la promotion de l'intégration entre les pays d'ASEAN.

Ainsi, la commission des questions politiques, la commission des questions économiques et la commission des affaires sociales aborderont un certain nombre de sujets relatifs à la promotion de la coopération politique et parlementaire entre les pays membres, aux défis et contraintes communs résultant de la propagation de la pandémie de Covid-19 ainsi qu'à la consécration de la bonne gouvernance en tant que levier du développement économique.

Selon le communiqué, Habib El Malki a pris part l'année dernière à la 40<sup>ème</sup> session de l'Assemblée interparlementaire des pays de l'ASEAN organisée dans la capitale thaïlandaise Bangkok, une occasion durant laquelle il a mis en avant la position qu'occupe l'Assemblée en tant que cadre parlementaire et pilier fondamental pour la promotion de la coopération parlementaire entre les pays de la région, tout en faisant part de la volonté du Maroc de renforcer la coopération institutionnelle avec cette organisation.

Créée en 1967, l'ASEAN regroupe l'Indonésie, la Malaisie, Singapour, la Thaïlande, les Philippines, le Brunei, le Vietnam, le Laos, la Birmanie et le Cambodge.

## L'état d'urgence prorogé jusqu'au 10 octobre

*L'augmentation des cas Covid à Casablanca appelle celle de la capacité litière*

L'épicentre du séisme Covid-19 dans le pays se situe désormais à Casablanca. Ses secousses n'en finissent plus de briguebaler la vie des habitants et de mettre à forte contribution les structures hospitalières de la capitale économique dont la capacité litière est passée de 1.200 places en mai dernier à 4.000 fin août. En comptant 42% des cas notifiés quotidiennement, 40% des formes graves et 38% du nombre de décès enregistrés à l'échelle nationale, toutes les attentions sont donc désormais tournées vers Casablanca.

Outre l'état d'urgence qui a été prolongé dans tout le pays jusqu'au 10 octobre et annoncé via un...tweet du chef du gouvernement, en réponse à la recrudescence des cas et à la multiplication des foyers de contamination, le ministère de la Santé a décidé, encore une fois, de soutenir logistiquement la ville et ses structures hospitalières. «Casablanca, cœur battant du Maroc sur les plans économique, social et commercial, profitera d'un appui logistique important, de la mobilisation de ressources humaines et de

l'augmentation de la capacité des services de réanimation », a indiqué le ministre Khalid Ait Taleb. Une décision prise à la suite d'une réunion conjointe entre le ministère de l'Industrie, du Commerce, et de l'Economie verte et numérique et le wali de la région Casablanca-Settat, gouverneur de la préfecture de Casablanca, Said Ahmidouch.

Quand bien même le ministre de la Santé tente de rassurer en expliquant que la gestion « est proactive, elle va nous permettre éventuellement de faire face à une recrudescence de la situation épidémiologique », il serait de bon aloi que sa communication soit une bonne fois pour toutes unifiée. Il est inconcevable de commencer par évoquer une réunion d'urgence, puis quelques lignes plus tard, être fier d'une gestion proactive. Pour rappel, le terme proactif est un néologisme qui qualifie une action ou attitude dynamique, généralement réalisée avec anticipation. Soit à mille lieues de tout concept d'urgence. Or, comme le soleil se couche toujours à l'ouest pour se lever à l'est, il était également prévu que Casablanca devienne tôt ou tard l'épi-

centre de l'épidémie au Maroc. C'était évident. Aussi gros que le nez au milieu de la figure. Et pourtant, ledit soutien logistique n'intervient qu'après le nombre record de cas Covid+ recensés dimanche soir. Et les contradictions

ne s'arrêtent pas là.

Toujours lors de sa conférence de presse de mardi, Khalid Ait Taleb a d'abord rassuré : « La situation telle qu'elle est aujourd'hui reste maîtrisable et contrôlable, mais nous avons l'obligation et le devoir de mettre le dispositif nécessaire pour faire face à une telle recrudescence du nombre de cas graves » avant de confier tout le contraire : « Les indicateurs de la situation épidémiologique à Casablanca sont inquiétants ». Cette communication mal maîtrisée laisse pantois et songeur. A force, la crédibilité du ministère de la Santé sera forcément remise en question.

On peut être certain d'une chose, les deux prochaines semaines seront décisives. Mais pour que la situation évolue positivement, il est temps pour le gouvernement de faire ce qu'il dit. Par exemple, Khalid Ait Taleb souligne des mesures drastiques en pensant notamment au couvre-feu et à la fermeture des écoles, mais encore à la mise sous cloche de Casablanca avec interdiction d'y entrer ou d'en sortir sans justificatif. Mais sur le terrain, c'est une tout autre histoire. Il y a quelques

jours dans le tramway, nous avions assisté à une scène affligeante. Un policier demande à un voyageur de remettre son masque. Ce dernier s'exécute, mais le retire une fois le policier parti. Mais selon le ministère de l'Intérieur : « Le port des masques est obligatoire pour toute personne lors de son déplacement en dehors de son domicile. Quoiconque enfreint cette disposition est passible des peines prévues dans l'article 4 du décret-loi N°2.20.292 qui prévoit une peine d'emprisonnement d'un à trois mois et une amende variant entre 300 et 1.300 dirhams, ou l'une des deux peines sans préjudice de la peine pénale la plus sévère ». Dès lors, comment expliquer l'attitude des autorités, alors qu'en temps de pandémie, la mansuétude n'a pas sa place ? Le résultat est sans appel. Après des mois de laisser-aller, Casablanca vit des heures sombres et cela n'est pas près de s'arrêter, tout comme le phénomène hautement nocif des vendeurs ambulants de fruits et légumes. Ils vont à la rencontre des citoyens, d'un quartier à l'autre, sans porter de masques ni respecter la distanciation physique.

Chady Chaabi



**Une situation peut-elle être sous contrôle tout en étant inquiétante ?**

Reportage

Après les gros dégâts  
laissés par Aid Al Adha

# Béni Mellal reprend vie



Si les scientifiques n'en démordent pas : « Il ne faut surtout pas compter sur la chaleur estivale pour tuer le Sars-Cov-2 », pour notre part, nous sommes beaucoup moins catégoriques. En ce vendredi 4 septembre, les thermomètres de Béni Mellal s'affolent pour afficher 42 degrés, sous l'effet d'un soleil généreux. La chaleur alourdit l'atmosphère. L'air brûlant met sous camisolé nos poumons. Mais d'un autre côté, cette canicule contrarie grandement les desseins du coronavirus, en s'attaquant non pas au virus lui-même mais plutôt à ses hôtes potentiels. A 16 heures, il n'y a pas un chat qui rôde dans les rues de la cité aux oliviers.

Quand la semaine dernière les autorités sanitaires ont levé les mesures restrictives instaurées quinze jours plus tôt, tout le monde à Béni Mellal redoutait que la vie ne reprenne un peu trop rapidement son cours. Mais c'était sans compter sur les caprices météorologiques de Dame nature et les températures estivales affolantes. Dans l'ancienne médina ou encore les quartiers de Yacoub El Mansour, Ben Addi, Aourir, Ouled Hamdane, les habitants ont retrouvé les joies des petites libertés après l'immense frustration engendrée par les grandes restrictions sans pour autant pouvoir en profiter

pleinement à cause d'une chaleur caniculaire. Quasiment à chacune des entrées de ces quartiers, on peut trouver des barrières rangées sur la chaussée, vestiges d'un reconfinement considéré comme injuste par les personnes au gagne-pain quotidien, même si pour une minorité d'entre elles, il était indispensable pour enrayer la propagation du Sars-Cov-2.

À Béni Mellal, la situation épidémiologique a longtemps été maîtrisée. Respecté à la lettre, le confinement national imposé en mars avait porté ses fruits. Enfin, jusqu'au mois dernier, lorsque tous les efforts consentis se sont écroulés tel un château de cartes. L'Aid Al Adha est arrivé accompagné d'une vague de visiteurs dont des porteurs du coronavirus passés entre les mailles du filet, faisant fi de l'interdiction de tout déplacement édictée par le gouvernement. Quinze jours après les festivités et les visites familiales, logiquement, des foyers infectieux se sont multipliés dans la ville.

Et d'un coup, la psychose s'est installée. Les quartiers précités ont été mis sous cloche. Les hammams et les salons de coiffure ont baissé les rideaux. Les salles de sport et les terrains de proximité aussi. Puis bonne chance pour faire des courses une fois 18 heures passées, les commerces étant fermés. Bref, les plus de 300.000 habitants qui peuplent Béni Mellal ont vécu un véritable cauchemar.

Enfermés chez eux sous une chaleur d'enfer. Et à chaque fois qu'ils mettaient le bout de leur nez dehors, le soleil les agressait et « les chars de l'armée qui circulaient dans toute la ville nous en dissuadaient », confie un habitant impressionné par le dispositif militaire. « Mais l'Aid n'est pas le seul responsable », nuance un professeur, la cinquantaine. « L'un des problèmes à Béni Mellal, c'est que le centre-ville est le coin le plus attractif. La place de la liberté et les quartiers avoisinants sont le centre névralgique. Si tu as besoin de quoi que ce soit, tu es obligé de t'y rendre », nous explique-t-il.

Dans cette configuration, le virus s'en est donné à cœur joie. Entre les visiteurs pendant l'Aid et une population qui converge vers le même endroit, ce n'est donc finalement pas une grande surprise si Béni Mellal, aussi petite soit-elle (33 km<sup>2</sup>), fut classée plusieurs jours d'affilée dans le Top 5 du nombre de nouveaux cas Covid+ sur le territoire national. Ce triste record a eu l'effet d'un électrochoc sur les habitants et les autorités. En plus d'être le chef-lieu de la région, ce qui implique des va-et-vient incessants entre

Béni Mellal et les différentes villes périphériques. « Il n'est pas rare de rencontrer des personnes qui croient sérieusement en l'inexistence du coronavirus », se désole un sexagénaire, qui a longtemps vécu en Lombardie avant de revenir aux sources, quasiment un an jour pour jour avant la fermeture des frontières de l'Union européenne. « Je l'ai échappé belle », avoue-t-il, ému. Les chiffres lui donnent raison. En Lombardie, jusqu'à hier, 16.876 personnes ont succombé au Covid-19. En parallèle, dans la région de Béni Mellal-Khénifra, sept décès sont à déplorer.

Pour notre interlocuteur, « il faut être optimiste en l'avenir ». « Mais ça devient de plus en plus dur », s'offusque, de son côté, un résident d'un quartier huppé qui avait pour habitude de passer ses vacances ailleurs, à la recherche de températures clémentes. « Au printemps, le confinement était agréable et les restrictions de déplacement étaient supportables. Mais avec cette chaleur, on suffoque dans nos maisons. L'adoucissement de certaines mesures n'y change rien. On aimerait voyager, mais tant que le coronavirus circule dans le pays, cela s'avère risqué d'un point de vue sanitaire », concède-t-il quelque peu contrarié. De toute évidence, la résilience des uns cache mal un ras-le-bol généralisé. « On n'en peut plus de ce virus. Nous avons hâte de retrouver notre vie d'avant », corrobore une mère au foyer.

S'agissant du monde d'avant, il est illusoire d'y prétendre, du moins jusqu'à début 2021 et la disponibilité d'un vaccin. En attendant, dans une ville qui tourne au ralenti, les autorités locales ne sont pas restées les

bras croisés. Al Ghdira Al Hamra, le plus ancien marché de Béni Mellal avec son architecture d'un autre temps, a été libéré de l'occupation illégale des vendeurs de fruits et légumes. « Ce n'était pas uniquement des vendeurs ambulants. Pis, la plupart d'entre eux avaient installé des tentes en s'appropriant l'espace public, de force, avec tout ce que cela implique en termes de déchets », nous éclaire un jeune homme, satisfait de la vaste campagne de libération du marché, avant d'espérer : « Pourvu que ça dure ».

Les autorités et les habitants de Béni Mellal n'en pensent pas moins, surtout à travers le prisme sanitaire. Si le nombre de cas Covid+ recensés quotidiennement à Béni Mellal diminue jour après jour, il n'en demeure pas moins que la vigilance est de mise. Les barrières encore présentes à l'entrée de certains quartiers sont là pour le rappeler tout comme la route quasi déserte qui mène vers Aïn Asserdoun, alors que, d'habitude, elle est le théâtre de va-et-vient incessants. En somme, malgré quelques batailles remportées, la guerre contre le nouveau coronavirus est toujours d'actualité. La situation épidémiologique de la ville est sur un fil, d'autant que les gestes barrières ne sont pas toujours respectés, quand bien même le langage un peu trop cru de la campagne de sensibilisation initiée par les autorités ne faiblit pas dans les rues. On sent que la situation peut basculer à tout moment, à l'image de la météo dérotante. Croyez le ou pas, samedi soir, la canicule s'est rapidement transformée en une pluie drue et une fraîcheur inespérée. Peut-être le vent d'un changement positif ?

Chady Chaabi



Le spectre du reconfinement plane toujours

## Assouplissement de plusieurs mesures préventives

Les autorités locales de la province de Béni Mellal ont assoupli, mardi, plusieurs mesures prises, récemment, à titre préventif pour freiner la propagation de la pandémie de Covid-19.

Ainsi, lesdites autorités ont décidé de prolonger à 20h00 les heures de fermeture des cafés et des commerces de proximité au lieu de 18h00, indique un communiqué de la préfecture de cette province parvenu à la MAP.

Les autorités locales ont également décidé d'ouvrir les salons de coiffure à condition d'obtenir une attestation délivrée par les autorités locales après que les coiffeurs aient subi des tests prouvant qu'ils ne sont pas positifs au Covid-19.

Les mêmes autorités ont décidé d'augmenter le nombre de passagers dans un même petit taxi à 3 personnes au lieu de 2 auparavant.

Par ailleurs, les hammams, les salles de jeux et les stades de proximité ont été maintenus fermés alors que les heures de fermeture des grandes surfaces restent inchangées (20h00) ainsi que celles des parcs et des espaces de loisirs et de détente (18h00).

Les heures de fermeture des marchés sont fixées à 14h00, précise le communiqué, soulignant, par ailleurs, que le nombre de passagers ne doit pas dépasser celui des sièges installés dans chaque bus de transport public.

# Ministère de la Justice et DGAPR signent un mémorandum d'entente relatif à l'équipement des salles d'audience à distance



Le ministère de la Justice et la Délégation générale à l'administration pénitentiaire et à la réinsertion (DGAPR) ont signé, lundi, un mémorandum d'entente relatif à l'équipement et à la gestion des salles d'audience à distance dans les établissements pénitentiaires.

En vertu de ce mémorandum, le ministère de la Justice va doter ces salles d'équipements et logiciels nécessaires à ce dispositif, en assurer

l'entretien et les connecter à Internet haut débit, ce qui garantira la qualité du son et de l'image et permettra d'éviter les interruptions, tout en renforçant les comptes électroniques pour les utiliser dans le processus des procès à distance avec les différents tribunaux du Royaume, explique mardi le ministère de la Justice dans un communiqué. La DGAPR va, de son côté, fournir des espaces au sein des établissements pénitentiaires pour être exploités dans le dispo-

sitif des procès à distance et pour assurer la sécurité et l'ordre au sein de ces établissements.

Ce mémorandum intervient dans le sillage de la propagation du Covid-19 et des mesures prises pour endiguer cette pandémie, dont l'adoption du dispositif des procès à distance visant à limiter l'exposition des différents acteurs concernés et des suspects à ce virus, tout en jugeant les affaires dans des délais raisonnables.

Le gouvernement espagnol donne son feu vert à la Convention avec le Maroc en matière de sécurité et de lutte contre la criminalité

Le Conseil des ministres espagnol a donné, mardi, son feu vert à la Convention entre le Royaume d'Espagne et le Royaume du Maroc sur la coopération en matière de sécurité et de lutte contre la criminalité.

Réuni sous la présidence du chef du gouvernement, Pedro Sanchez, le Conseil a décidé également de soumettre la Convention aux deux chambres du Parlement, indique la présidence du gouvernement espagnol.

"La Convention répond à la préoccupation - partagée par les deux pays - concernant l'ampleur des phénomènes criminels et les défis à la sécurité posés par la traite des personnes, le terrorisme, le trafic de drogue et les nouvelles manifestations de la criminalité transnationale organisée", ajoute la même source dans un communiqué.

Cet accord, structuré en un préambule et quinze articles, régit les aspects les plus importants d'intérêt dans le domaine de la coopération, en précisant de manière très détaillée les crimes englobant ladite coopération, souligne la présidence du gouvernement espagnol.

La Convention met l'accent sur les dispositions relatives à la lutte contre la criminalité organisée, avec une référence spécifique au terrorisme, ainsi qu'à la coopération dans le cadre des activités opérationnelles et d'enquête des différentes formes de criminalité, conclut la même source.

# Installation des nouveaux membres de la CRDH de Laâyoune-Sakia El Hamra

La cérémonie d'installation des nouveaux membres de la Commission régionale des droits de l'Homme (CRDH) de Laâyoune-Sakia El Hamra a eu lieu mardi à Laâyoune, sous la présidence de la présidente du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Amina Bouayach.

Après Dakhla, la ville de Laâyoune est la deuxième étape du processus de parachèvement des structures du CNDH en vue de donner une nouvelle impulsion à l'action de cette institution constitutionnelle sur l'ensemble du territoire national, a-t-elle souligné en ouverture de cette rencontre.

Il s'agit notamment de renforcer le positionnement et l'interaction du Conseil avec ses partenaires aux niveaux régional et local sur des questions liées à la protection, la promotion, la diffusion de la culture des droits humains, a-t-elle indiqué.

Pour Amina Bouayach, le choix de nouveaux membres de la CRDH de Laâyoune-Sakia El Hamra est régi par les

normes établies par le règlement intérieur du CNDH et vient concrétiser le principe de rotation au niveau des postes de responsabilité d'une manière démocratique.

Elle a en outre relevé le souci du CNDH est de garantir une représentativité élargie au sein de ses commissions régionales qui ont aussi pour nouvelle mission l'évaluation des politiques publiques, tout en appelant les nouveaux membres à apporter une contribution concrète aux efforts visant à promouvoir la culture et les valeurs des droits humains et la protection des libertés.

La CRDH de Laâyoune-Sakia El Hamra se compose de 21 membres aux riches et divers profils, dont 6 proposés par des corps professionnels, ainsi que d'acteurs associatifs et universitaires et de personnalités actives dans les domaines socioéconomiques et écologiques, a expliqué, pour sa part, le président de la commission régionale des droits de l'Homme, Taoufik El Bardji.

Après la phase d'instauration des mé-



canismes de proximité régionale des droits de l'Homme, le parachèvement des structures régionales du CNDH marque une nouvelle étape dans la concrétisation des

droits humains sous toutes leurs formes, en collaboration avec la société civile et les différentes parties prenantes, a-t-il fait observer.

# Plus d'un million de bénéficiaires des programmes de lutte contre l'analphabétisme en une année



Saad Dine El Otmani préside la 6<sup>ème</sup> session du conseil d'administration de l'ANLCA



Le chef du gouvernement, Saad Dine El Otmani, a affirmé, mardi à Rabat, que l'Agence nationale de lutte contre l'analphabétisme (ANLCA) a enregistré un million vingt-deux mille bénéficiaires des programmes de lutte contre l'analphabétisme au titre de l'année scolaire 2019-2020, soit une augmentation de 9,3%.

S'exprimant lors d'une réunion à l'occasion de la 6<sup>ème</sup> session du conseil d'administration de l'ANLCA, il a mis l'accent sur le contexte exceptionnel dans lequel se déroule cette réunion en raison de la pandémie du Covid-19 et ses répercussions qui ont conduit à la suspension des cours d'alphabétisation dans tous les centres depuis le lundi 16 mars 2020, et ce à titre préventif pour préserver la sécurité et la santé des bénéficiaires, des formateurs et des différents intervenants, indique un communiqué du Département du chef du gouvernement.

Saad Dine El Otmani a, par la même occasion, passé en revue le bilan d'action de l'Agence qui a oeuvré en coordination avec les différents partenaires nationaux et internationaux à accélérer le taux d'achèvement des projets inclus dans la feuille de route 2017-2021 en termes de gouvernance, d'adaptation de l'offre et la demande et d'amélioration de la qualité des enseignements.

S'agissant du chantier de la formation à distance dans lequel l'Agence s'est engagée, il a salué les applications "Alpha Nour" et "Alpha Taahil", en ce sens que chacune d'entre elles permettra d'élargir le cercle des bénéficiaires des programmes d'alphabétisation.

Il a exhorté à cet effet tous les acteurs à

bénéficier des opportunités d'apprentissage disponibles grâce à ces applications, appelant dans ce cadre l'Agence à accélérer le lancement des applications informatiques en cours de préparation, y compris celle qui concerne les marins et qui est en cours de développement en coordination et en coopération avec le département de la pêche maritime, ainsi qu'une autre application au profit des agriculteurs dans le cadre de l'opération de Melkisation des terres collectives situées dans les périmètres d'irrigation du Gharb et du Haouz, qui est aussi en cours de développement avec le soutien et la coordination de l'Agence Millennium Challenge Corporation (MCC) - Maroc.

Saad Dine El Otmani a également souligné la nécessité de déployer des efforts supplémentaires pour atteindre l'objectif escompté de réduction du taux d'analphabétisme dans le dessein de l'éradiquer au Maroc, appelant l'ensemble des partenaires à soutenir l'Agence pour surmonter l'impact de la pandémie et achever l'année scolaire 2019-2020, gérer le lancement de la prochaine année scolaire 2020-2021 et s'employer à proposer les meilleures versions possibles afin d'assurer la continuité de l'apprentissage et la formation tout en protégeant les bénéficiaires, les formateurs et les différents intervenants de la contamination par le virus.

Au cours de cette réunion, ajoute le communiqué, les membres du conseil ont suivi un exposé du directeur de l'Agence dans lequel il a évoqué le résultat de l'action de l'ANLCA au titre de l'année 2019-2020, son plan d'action pour la période 2021-2023 et ses modes de financement, son

procédure de son partenariat avec les instances de la société civile.

L'exposé comprenait l'ensemble des mesures proposées pour l'achèvement de la saison 2019-2020 et le démarrage de l'an-

née 2020-2021 en fonction des résultats de l'étude de terrain menée sous la supervision du comité de la stratégie et de l'investissement relevant du conseil d'administration de l'Agence.

## Adoption du plan d'action pour l'année 2021

Le conseil d'administration de l'Agence nationale de lutte contre l'analphabétisme (ANLCA) a adopté, mardi, le bilan du plan d'action de l'Agence au titre de l'année scolaire 2019-2020, l'inventaire des données pluriannuelles et les moyens de financer les programmes d'alphabétisation pour la période 2021-2023, ainsi que le plan d'action de l'Agence et son budget pour l'exercice 2021.

Dans un communiqué, le département du chef du gouvernement indique que le conseil d'administration de l'ANLCA a également approuvé, lors de sa sixième session, les mesures relatives à la gestion de l'achèvement de l'année 2019-2020 et l'ouverture de l'exercice 2020-2021.

Concernant l'achèvement de l'année 2019-2020, le Conseil a décidé de reprendre les leçons des programmes d'alphabétisation en présentiel, en partenariat entre les instances de la société civile et l'Agence, et ce à partir du 13 octobre 2020, ajoutant qu'il a été également décidé d'adopter le principe de progressivité en fonction de la situation épidémiologique dans chaque région.

Il a également décidé d'adopter le principe de groupes, dans le respect strict de toutes les précautions et mesures de prévention et des conditions de sécurité sanitaire, notamment un mètre de distanciation sociale et un nombre maximum de 20 personnes par classe. Il s'agit également de décaisser la deuxième tranche du soutien (30%) au profit des instances de la société civile (partenaires), après l'achèvement de 50% du programme en présentiel et la signature d'une annexe de l'accord et après avoir fini 300 heures des cours programmés pour la saison 2019-2020 en présentiel et effectué 200 heures des cours en présentiel, poursuit le communiqué.

Le Conseil a également décidé d'adopter un protocole de précaution et de faire bénéficier les partenaires des leçons filmées et des contenus numériques fournis par l'Agence. Et d'ajouter que les examens du contrôle continu auront lieu en présentiel selon les groupes, au même titre que l'évaluation finale, et ce d'une manière qui prend en considération les conditions de sécurité sanitaire et la distanciation sociale et, en cas d'amélioration de la situation épidémique, la saison 2019-2020 se déroulera d'une manière normale.

Quant à l'ouverture de l'année scolaire 2020-2021, le Conseil a décidé de publier des annonces sur des appels à proposition de projets de programmes de lutte contre l'analphabétisme, à partir de mi-septembre 2020, l'adoption par l'Agence du mécanisme du bureau numérique pour déposer les dossiers de nomination, le démarrage des cours d'alphabétisation, en partenariat entre les instances de la société civile et l'Agence, à partir de janvier 2021 et l'ouverture des classes d'alphabétisation par groupes, en fonction de la situation épidémique de chaque région et en pleine coordination avec les autorités locales.

*Dialogue politique entre les délégations du Haut Conseil d'Etat libyen et du Parlement de Tobrouk*

# D'importants compromis obtenus à Bouznika

Le dialogue politique entre les délégations du Haut Conseil d'Etat libyen et du Parlement de Tobrouk se déroule de manière "positive et constructive" et d'"importants compromis" ont été obtenus, a affirmé, mardi à Bouznika, le représentant du Haut Conseil d'Etat libyen, Mohamed Khalifa Najm.

Dans une déclaration à la presse au nom des deux délégations, il a indiqué que le dialogue politique entre les deux délégations se déroule de manière positive et constructive, soulignant que les deux parties espèrent obtenir des résultats positifs et concrets susceptibles d'ouvrir la voie à l'achèvement du processus d'un règlement politique global dans tout le pays.

Les discussions, a-t-il ajouté, ont abouti à des compromis importants qui incluent l'établissement de normes claires tendant à éradiquer la corruption et la dilapidation des fonds publics et à mettre fin à l'état de division institutionnelle.

Entamées dimanche, les séances du dialogue libyen entre les délégations du Haut Conseil d'Etat et le Parlement de Tobrouk, qui vise à maintenir le cessez-le-feu et à ouvrir des négociations pour mettre fin aux conflits entre les protagonistes libyens, se sont poursuivies mardi matin à Bouznika.

Au terme de la première journée, les deux délégations avaient exprimé leur ambition sincère de parvenir à un consensus qui mènera la Libye à bon port et mettra fin aux souffrances du citoyen libyen.

Elles avaient également salué la volonté sincère et le souci du Royaume du Maroc de créer le climat fraternel approprié aidant à trouver une solution à la crise libyenne, afin d'aboutir à une solution de nature à réaliser la stabilité politique et économique de la Libye et permettre de



faire face à la souffrance du peuple libyen et de s'acheminer vers l'édification d'un Etat fort et stable.

Intervenant en ouverture dimanche de ce dialogue, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, avait souligné que la dynamique positive observée dans le dossier libyen, consécutive notamment au cessez-le-feu et à la présentation d'initiatives par les parties libyennes, est susceptible de préparer le terrain pour avancer vers une solution à la crise libyenne.

Il avait insisté, à cet égard, sur le fait que la solution à la crise libyenne repose sur trois principes fondamentaux, à savoir le patriotisme libyen, la conviction que la solution ne peut être que politique et la confiance à l'égard des capacités du Haut Conseil d'Etat libyen et de la Chambre des représentants libyenne, en tant qu'institutions légitimes, de surmonter les épreuves et d'engager en toute responsabilité un dialogue dans l'intérêt du pays.

Ce dialogue intervient quelques semaines après la visite au Maroc du président du Haut Conseil d'Etat libyen, Khaled

Al Mechri, et du président du Parlement libyen, Aguila Saleh, à l'invitation du président de la Chambre des représentants du Maroc.

Il fait suite également à la visite dans le Royaume de la représentante spéciale et chef de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (MANUL) par intérim, représentante spéciale adjointe du Secrétaire général, Stéphanie Williams, dans le cadre des consultations qu'elle mène avec les parties libyennes, ainsi qu'avec les partenaires régionaux et internationaux afin de trouver une solution à la crise libyenne.

## Soutien jordanien aux efforts du Maroc

*La cause palestinienne au centre des entretiens de Nasser Bourita avec Ayman Safadi*



La Jordanie a salué les efforts déployés par le Maroc en vue de parvenir à un règlement politique consensuel entre les parties libyennes à même de pré-

server l'unité, la stabilité et la sécurité en Libye.

Lors d'un entretien téléphonique avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à

l'étranger, Nasser Bourita, le ministre jordanien des Affaires étrangères et des Expatriés, Ayman Safadi, a affirmé que son pays salue les efforts du Maroc et son initiative d'accueillir le dialogue inter-libyen dans le but de parvenir à un règlement politique consensuel entre parties libyennes, à même de préserver l'unité, la stabilité et la sécurité en Libye ainsi que la souveraineté et l'intégrité territoriale de ce pays, indique mardi un communiqué du ministère jordanien des Affaires étrangères.

Le chef de la diplomatie jordanienne a exprimé le soutien de son pays à tous les efforts visant à trouver une solution politique à la crise en Libye.

Les développements régionaux, en particulier ceux relatifs à la cause palestinienne ont, par ailleurs, été au centre d'un entretien téléphonique entre Nasser Bourita et Ayman Safadi.

Les deux parties ont examiné l'évolution de la question palestinienne, soulignant que la solution à deux Etats incarné par un Etat palestinien indépendant et souverain avec Al Qods comme capitale, conformément aux dispositions du droit international, à la légitimité internationale et à l'Initiative de paix arabe, est le seul moyen à même de résoudre le conflit et de parvenir à la paix, indique un communiqué du ministère jordanien des Affaires étrangères.

Les deux ministres ont également abordé les perspectives de la coopération bilatérale dans tous les domaines, relevant l'importance d'aller de l'avant pour le renforcement des relations fraternelles historiques liant les deux Royaumes frères à travers des concertations plus larges conformément aux orientations des deux chefs d'Etat SM le Roi Mohammed VI et SM le Roi Abdallah II.

# L'UE exprime sa reconnaissance au Maroc pour son rôle actif dans la résolution du conflit libyen



L'Union européenne (UE) est « reconnaissante au Maroc pour son rôle actif » dans la résolution du conflit libyen, a souligné, mardi à Bruxelles, le porte-parole de l'UE Peter Stano.

« Nous sommes reconnaissants au Maroc pour son rôle actif auprès des deux parties, en soutien au processus mené par les Nations unies », a affirmé le porte-parole de l'Union européenne en réponse à une question de la MAP.

« L'UE accueille favorablement toute initiative visant à soutenir le processus de médiation mené par les Nations unies et à faire progresser

la résolution du conflit libyen par le biais d'un processus politique », a-t-il ajouté.

Peter Stano a indiqué dans ce contexte que « l'UE continuera à soutenir activement le peuple libyen dans ses aspirations à établir un pays pacifique, stable et prospère ».

Le Haut représentant de l'Union européenne (UE) pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité, Josep Borrell, s'est, pour sa part, félicité, le même jour, de l'initiative marocaine d'accueillir le dialogue inter-libyen.

« Nous nous félicitons de l'initiative marocaine réunissant des membres du Haut Conseil d'Etat et de la Chambre des représentants li-

byenne à Bouznika », a tweeté le chef de la diplomatie européenne.

Il s'agit, selon Josep Borrell, d'une contribution opportune aux efforts menés par l'ONU en cours », notant que « l'engagement des deux délégations en faveur d'une solution pacifique du conflit en Libye est encourageant ».

Le Maroc a accueilli, dimanche, des séances de dialogue libyen entre les délégations du Haut Conseil d'Etat et du Parlement de Tobrouk, visant à maintenir le cessez-le-feu et à ouvrir des négociations pour mettre fin au conflit entre les protagonistes libyens.

Grâce aux efforts du Royaume, rappelle-

t-on, un accord de règlement politique avait été trouvé à Skhirat, sous l'égide de l'ONU le 17 décembre 2015. Il avait permis la création d'un gouvernement d'union nationale (GNA) basé à Tripoli, sous l'autorité de Fayez al-Sarraj.

Depuis cette étape historique, le Maroc, conscient que la stabilité de la Libye est importante pour la sécurité de l'ensemble de la région, n'a eu de cesse de multiplier les initiatives afin de mettre un terme à la crise libyenne en favorisant notamment le rapprochement des positions entre les différents protagonistes.

L'ONU, l'UA et la Ligue arabe ont hautement salué les efforts du Maroc visant à faire avancer le dialogue politique entre les parties libyennes et à parvenir à une solution pacifique durable au conflit.

## Madrid souligne la valeur positive du dialogue inter-libyen à l'initiative du Maroc

L'Espagne a mis en avant, mardi, "la valeur positive" du dialogue inter-libyen lancé à l'initiative du Maroc visant à parvenir à une résolution pacifique du conflit en Libye.

"L'Espagne reconnaît la valeur positive de ces dynamiques, telles que la rencontre entre les représentants du Parlement et du Haut Conseil d'Etat au Maroc, qui contribuent à renforcer le dialogue politique et la réconciliation nationale entre les différentes parties libyennes", a souligné à la MAP le Bureau d'information diplomatique relevant du ministère espagnol des Affaires étrangères.

"L'Espagne considère que la solution au conflit libyen ne peut être que politique et nécessairement entre Libyens, sans ingérence étrangère", a ajouté la même source.

## La Turquie apprécie la position constructive de Rabat

La Turquie a affirmé mardi qu'elle apprécie les « positions constructives » du Maroc pour parvenir à une solution de la crise libyenne.

Le porte-parole du ministère turc des Affaires étrangères, Hami Aksoy, a indiqué, en réponse à une question sur le dialogue inter-libyen à Bouznika, que « la Turquie suit de près ces séances de dialogue », appelant que le Maroc avait accueilli le dialogue entre les parties libyennes qui avait abouti à la signature de l'Accord politique de Skhirat en 2015.

Le responsable turc a indiqué que son pays avait alors annoncé son soutien à l'accord, soulignant que le ministre turc des Affaires étrangères Mevlut Cavusoglu était présent à la cérémonie de signature.

Il a noté que la Turquie a préconisé dès le début que la crise libyenne puisse être résolue par un processus politique inter-libyen, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de Nations unies, pour parvenir à une solution à la crise libyenne.

## L'Italie loue l'engagement du Royaume



Le ministère italien des Affaires étrangères a salué, mardi, l'engagement du Maroc à trouver une solution politique à la crise en Libye.

"Nous saluons l'engagement du Maroc pour parvenir à une solution politique à la crise en Libye", a écrit le ministère italien des Affaires étrangères dans un message sur

Twitter, se félicitant des efforts du Royaume pour le rétablissement de la stabilité dans ce pays.

Le ministère italien a souligné, dans ce sens, que les séances de dialogue qui ont réuni à Bouznika des membres du Haut Conseil d'Etat et du Parlement libyens représentent une autre contribution au processus

visant à rétablir la stabilité dans ce pays sous l'égide des Nations unies.

Auparavant, le président de la Commission des Affaires étrangères de la Chambre des députés italienne avait salué les efforts du Maroc dans le dialogue inter-libyen.

« Le lancement à Bouznika, sous le patronage du Maroc et avec l'accord des Nations unies, de pourparlers entre les représentants du gouvernement de Tripoli et de l'Assemblée parlementaire de Tobrouk est un pas en avant important dans la consolidation du cessez-le-feu et pour entamer un processus en vue d'une solution politique à la crise libyenne », a estimé Piero Fassino, président de la Commission des Affaires étrangères de la Chambre des députés italienne.

"Les pourparlers de Bouznika constituent une précieuse opportunité qui doit être saisie et soutenue par tous ceux qui, comme l'Italie et l'Union européenne, poursuivent l'objectif d'une solution politique garantissant la paix, la stabilité et la sécurité pour la Libye et la Méditerranée", a ajouté Piero Fassino dans une déclaration.



## Coronavirus : Près de 900.000 morts dans le monde *Suspension des essais du vaccin d'Oxford*



**A** lors que le coronavirus a fait près de 900.000 morts dans le monde - dont un tiers en Amérique latine -, les essais cliniques d'un des vaccins expérimentaux les plus avancés, développé par Oxford et AstraZeneca, ont été suspendus dans la nuit de mardi à mercredi.

Pour élucider un éventuel effet indésirable grave chez un participant, le groupe pharmaceutique anglo-suédois AstraZeneca, partenaire industriel de l'Université britannique Oxford, a annoncé une pause dans les essais mondiaux de son vaccin dans plusieurs pays, dont le Royaume-Uni et les Etats-Unis, après l'apparition d'une "maladie potentiellement inexplicée" chez un volontaire.

Les vaccinations seront stoppées jusqu'à ce qu'un comité indépendant évalue l'incident, dont aucun détail n'a été révélé, mais qui est probablement un effet secondaire important. Selon le site spécialisé Statnews, les essais ont été interrompus en raison "d'une suspicion d'un effet indésirable grave chez un participant au Royaume-Uni".

Pour David Lo, professeur à l'Université de California Riverside, "d'autres effets indésirables" ont déjà été signalés, "comme de la fièvre, des douleurs (...) donc cela pourrait être quelque chose de plus grave", a-t-il affirmé à l'AFP. "Les

essais sont souvent suspendus temporairement lorsqu'un effet indésirable se manifeste chez un patient, pour que les chercheurs puissent informer" les sites où des essais sont également menés, a-t-il souligné. "Sans doute que pour le moment il s'agit juste d'être prudent - c'est une pause, ce n'est pas la même chose que de dire + nous ne pouvons pas avancer+", a-t-il ajouté.

Cette pause dans les essais pourrait retarder l'un des projets occidentaux parmi les plus avancés, avec ceux des sociétés américaines Moderna et Pfizer, chacun étant en train de recruter des dizaines de milliers de volontaires afin de vérifier que les doses sont sûres, et empêchent les personnes vaccinées de tomber malades du Covid-19.

Les trois sociétés disaient jusqu'à présent espérer des résultats avant la fin de l'année ou le début de 2021, et ont commencé à fabriquer des millions de doses en avance au cas où ils seraient probants. AstraZeneca a pré-vendu des centaines de millions de doses à de multiples pays dans le monde, plus qu'aucun de ses concurrents.

Impliqué, avec l'Argentine, dans la production et la distribution en Amérique latine de l'éventuel vaccin d'AstraZeneca, le Mexique a indiqué que son déploiement pourrait être retardé.

La suspension d'essais cliniques "n'est pas un événement inhabituel... et par conséquent l'ar-

rivée du vaccin pourrait être retardée dans la région", a affirmé Hugo Lopez Gatell, sous-secrétaire à la Santé du gouvernement en conférence de presse.

Aux Etats-Unis, pays le plus endeuillé dans le monde, nombre d'experts craignent que le président américain Donald Trump ne fasse pression pour faire autoriser un vaccin contre le coronavirus avant la présidentielle du 3 novembre. Le républicain, candidat à sa réélection, a affirmé que son pays disposerait d'un vaccin "cette année".

Son rival démocrate, Joe Biden, a expliqué lundi qu'il voudrait "voir ce qu'en disent les scientifiques", et les autorités sanitaires du pays ont assuré que le processus d'homologation d'un éventuel vaccin serait fondé sur les résultats scientifiques.

Face à la polémique croissante, les patrons de neuf sociétés développant des vaccins ont voulu rassurer le grand public en signant un engagement commun à s'en remettre aux résultats des essais cliniques avant de demander une autorisation.

La concurrence fait rage pour mettre au point un vaccin. La Russie a annoncé début août avoir développé le "premier" vaccin contre le Covid-19, dont plus d'un "milliard de doses" ont été précommandées par 20 pays étrangers, selon

le Fonds souverain russe impliqué dans son financement.

La pandémie a fait plus de 894.000 morts dans le monde et 27.421.340 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués depuis fin décembre, selon un bilan établi par l'AFP à partir de sources officielles mardi à 17h00 GMT.

La région Amérique latine et Caraïbes à elle seule enregistre plus de 300.000 morts et l'épidémie frappe particulièrement le Pérou (plus de 30.000 décès). Ce pays déplore le taux le plus élevé au monde de morts rapporté au nombre d'habitants, avec 93,28 décès pour 100.000 habitants, selon un classement publié par l'Université américaine Johns Hopkins.

L'Europe connaît un rebond du nombre de cas: la session du Parlement européen prévue la semaine prochaine à Strasbourg a été annulée en raison du risque sanitaire jugé trop élevé et se tiendra à Bruxelles.

En France, plus de 6.500 cas nouveaux de Covid-19 ont été comptabilisés au cours des dernières 24 heures, la Direction générale de la santé alertant sur "une nette dégradation de la situation". L'Espagne a elle dépassé la barre des 500.000 cas diagnostiqués. Et en Angleterre, les rassemblements de plus de six personnes (contre 30 actuellement) seront interdits à partir de lundi.



# Au moins dix morts dans une attaque à la bombe contre le convoi du vice-président afghan

**A**u moins dix personnes ont été tuées mercredi à Kaboul lors d'un attentat contre le convoi d'Amrullah Saleh, premier vice-président connu pour être très antitalibans, alors que des pourparlers de paix entre les insurgés et le gouvernement afghan doivent démarrer instamment à Doha. "Ce matin alors que nous nous rendions à mon bureau, notre convoi a été attaqué. Je vais bien (...) j'ai des brûlures sur le visage et la main", a raconté M. Saleh dans une vidéo publiée sur Facebook, la main recouverte d'un bandage. "Malheureusement dix civils, la plupart des gens qui travaillaient dans cette zone, ont été tués et quinze autres, dont certains des gardes du corps du premier vice-président, ont été blessés", a déclaré Tariq Arian, un porte-parole du ministère de l'Intérieur, à la presse. Selon un communiqué du ministère, la bombe, placée dans une charrette, a été déclenchée à distance.

"L'explosion d'aujourd'hui n'a rien à voir avec nous", a réagi le porte-parole des talibans Zabihullah Mujahid interrogé par l'AFP.

Abdullah, un commerçant qui, comme de nombreux Afghans, n'utilise qu'un seul nom, a raconté que ses fenêtres avaient été brisées par l'explosion. "Un magasin qui vend des bouteilles de gaz a aussi pris feu, faisant exploser les bouteilles", a-t-il ajouté.

Le président afghan Ashraf Ghani a condamné l'attaque de mercredi. "Les ennemis de la paix continuent d'ignorer la volonté du peuple afghan pour une cessation de la violence", a déploré sur Twitter l'ambassadeur de l'Otan en Afghanistan Stefano Pontecorvo.

La délégation de l'Union européenne en Afghanistan a quant à elle dénoncé "un acte désespéré par ceux qui veulent gâcher les efforts de paix, qui doivent être affrontés collectivement".

Mohammad Masoom Stanekzai, chef de l'équipe de négociateurs de Kaboul pour les pourparlers de paix avec les insurgés, a appelé à l'arrêt des violences pour faciliter le processus de paix. "L'heure des excuses est passée. Le meurtre du peuple doit cesser", a-t-il tweeté.

Ancien chef des services de renseignement afghans et connu pour ses positions hostiles



aux talibans, Saleh avait déjà échappé à une tentative d'assassinat l'été dernier pendant la campagne présidentielle, quand ses bureaux avaient été pris d'assaut. L'attaque avait fait au moins 20 morts, pour la plupart des civils, et 50 blessés.

"Après huit heures de combat, je suis retourné à mon bureau, pour voir mes amis et collègues massacrés", avait-il raconté quelques mois plus tard au site indien The Print. "C'est un combat sérieux. Ce n'est pas une guerre de mots. C'est une guerre qui implique le sang. Ils n'avaient pas pris le risque de me rater, mais ils l'ont fait, ils m'ont manqué", avait-il commenté ajoutant que "le cerveau (de l'attaque) était l'ISI", la puissante agence de renseignement mi-

litaire du Pakistan, dont il avait dénoncé "l'effrayante ingérence et la manipulation de la société afghane".

Dans un tweet, le ministère des Affaires étrangères a "fermement condamné" ce nouvel attentat. "C'est un soulagement que le premier vice-président soit indemne", a poursuivi Islamabad, que Kaboul et Washington accusent de soutenir les talibans, ce que le Pakistan nie.

L'attaque de mercredi intervient alors que l'équipe de négociateurs afghans et les talibans doivent bientôt démarrer des pourparlers de paix inédits au Qatar. Dimanche, M. Saleh avait déclaré que l'engagement des talibans pour la paix serait mesuré dès le début des négociations, lorsque la délégation de Kaboul fera

pression pour un cessez-le-feu permanent. "Le premier test pour les talibans est (un) cessez-le-feu", a annoncé Saleh lors d'une interview sur Tolo News, une chaîne de télévision privée afghane. Alors que les préparations sont en cours pour les pourparlers de Doha, la violence n'a pas cessé.

Mardi, le porte-parole du président afghan avait accusé sur Twitter les talibans de mener des attaques quotidiennement, qui "brisent l'espoir de millions d'Afghans qui rêvent de paix".

Prévue en mars, l'ouverture d'un dialogue de paix, inédit entre les deux camps, a été reportée à plusieurs reprises du fait de désaccords autour d'un échange de prisonniers aujourd'hui presque achevé.

## Paris et Berlin appellent à rester ferme face à Londres



**L**a France et l'Allemagne entendent faire preuve de fermeté vis-à-vis du Royaume-Uni concernant la relation future avec l'Union européenne, alors que les négociations ont repris dans un climat électrique, après la volonté de Londres de revenir sur certains enga-

gements. "Nous sommes dans un esprit constructif, mais fermes sur le fonds", a déclaré à l'AFP le secrétaire d'Etat français aux affaires européennes Clément Beauce, dans un entretien commun avec son homologue allemand Michael Roth à Berlin.

"C'est l'un des axes essentiels de la présidence allemande" de l'Union européenne, au deuxième semestre de l'année en cours, que "de trouver un degré élevé d'unité" à ce sujet, a renchéri ce dernier. "Nous sommes très attentifs au fait que les 27 pays de l'UE ne se laissent pas divisés sur cette question", a-t-il insisté.

La huitième session de négociations entre Royaume-Uni et Union européenne, ouverte mardi, doit durer jusqu'à jeudi. Mais son issue reste plus qu'incertaine.

La volonté britannique de réviser certaines parties de l'accord encadrant la sortie de l'UE fin janvier dernier, et révélée lundi par le Financial Times, a désagréablement surpris les Européens qui ont mis en garde sur un coup porté à la "confiance".

Interrogé à ce sujet, Clément Beauce a souligné que la balle était dans le camp britannique. "C'est au Royaume-Uni de nous dire s'il souhaite, au-delà des spéculations ou des rumeurs, sortir sans accord de l'UE, ce qui n'est pas bon pour l'UE mais encore moins bon pour le Royaume-Uni", a-t-il mis en garde. S'il "souhaite

un accord, nous avons un cadre qui existe depuis près d'un an (...) qui est fixé dans la déclaration politique commune" acceptée par les deux parties, a souligné M. Beauce. "On doit se tenir à ses principes et maintenant accélérer la négociation de fond et de détails sur la mise en oeuvre" de cette déclaration, a-t-il dit, ajoutant ne pas vouloir "croire que l'une des parties se dégage de cet accord".

Le Royaume-Uni a formellement quitté l'UE le 31 janvier, soit près de quatre ans après un référendum historique marquant la fin de 46 ans d'un mariage houleux. Il reste régi par la réglementation européenne jusqu'à fin décembre, période de transition pendant laquelle les deux parties tentent de conclure un accord de libre-échange. Les deux responsables ont redit leur volonté de mettre en place "une bonne relation" avec Londres. "Pour cela, il faut évidemment que chacun s'en tienne à ce qui a déjà été agréé et avance maintenant de bonne foi sur la négociation de la relation future", a insisté M. Beauce. "Nous voulons un accord", a-t-il souligné, "c'est la position de la France et celle de l'UE".

# Economie



## La croissance baisserait à -6,2% pour l'année en cours

Le Centre marocain de conjoncture (CMC) a revu à la baisse sa prévision de croissance pour le Maroc pour cette année. Selon les économistes de l'Observatoire indépendant de l'économie marocaine, la croissance nationale devrait connaître finalement une baisse prononcée de -6,2%.

Rien de réjouissant donc. Il faut dire que la crise du Covid-19, l'une des plus sévères que le monde ait connues depuis de nombreuses décennies, a mis à l'épreuve toutes les économies de la planète. Comme l'a relevé le CMC dans sa dernière publication mensuelle «Maroc Conjoncture» (n° 327), «l'ampleur de ses conséquences économiques et sociales est considérable» et le Royaume n'y échappe pas.

Le Maroc qui, dès l'apparition des premières contaminations par le virus, début mars 2020, a pris un ensemble de dispositions pour limiter les dégâts, potentiellement prévisibles du fait de la pandémie, a rappelé le Centre dans ce spécial portant sur «Post-Covid-19 : Stratégie et mesures pour la relance économique».

Comme partout ailleurs, cette situation a nécessité de la part des pouvoirs publics des prises de décision dans l'urgence pour sauver des vies humaines, éviter l'effondrement de l'économie et empêcher une crise sociale qui plongerait le monde dans un chaos sans précédent, a souligné le CMC dans un

communiqué publié récemment.

Pour l'institution, spécialisée dans l'analyse et le suivi de la conjoncture, la prévision et l'évaluation d'impact, «des dégâts auraient été incommensurables sans le confinement, rapidement mis en place et sans les mesures appropriées, prises au niveau des règles sanitaires de prévention et de traitements».

Mais quand bien même ces agencements auraient permis d'éviter des pertes humaines importantes, comme celles observées par de nombreux pays, force est de constater qu'ils se sont avérés coûteux en termes de disponibilité de revenus et de préservation d'emplois. Ainsi que l'a fait remarquer le CMC dans sa publication, «le choc combiné de l'offre et de la demande a pesé lourd sur l'économie nationale, au point d'imposer l'urgence d'une rectification de la loi de Finances en vigueur pour l'exercice 2020».

L'Observatoire a noté que, suite à l'éclatement de la pandémie du coronavirus et la forte perturbation ayant affecté le fonctionnement normal de l'ensemble des marchés dans leurs doubles dimensions d'offre et de demande, l'Etat a pris tout un train de mesures de nature à aider les entreprises à retrouver des niveaux d'activité d'avant la survenue de cette catastrophe sanitaire.

A ce propos, il rappelle que la stratégie interventionniste de l'Etat

comprend deux volets. Ainsi, «au dispositif de garanties musclé piloté par la Caisse centrale de garantie (CCG) pour le compte de l'Etat, Bank Al-Maghrib (BAM) a inauguré une nouvelle ère dans la conduite de la politique monétaire en phase avec la gravité de cette conjoncture inédite dans les annales économiques du pays».

A travers cette double intervention, les autorités entendent préserver l'intégrité du tissu productif en limitant les fermetures et les faillites d'entreprises, et d'autre part d'assurer la disponibilité des financements nécessaires à toute relance

des activités productives et au retour progressif à la normale, rappelle également le CMC.

Si l'engagement des Etats s'avère sans précédent, au CMC on est persuadé qu'il est essentiel de veiller à «reconstruire en mieux», c'est-à-dire à favoriser une reprise respectueuse de l'environnement, soutenant le potentiel de croissance à long terme, qui améliore l'inclusivité et réduit les inégalités.

Les économistes du Centre estiment ainsi que «la stratégie de développement agricole devrait à l'avenir œuvrer pour la convergence du monde rural vers les standards du milieu urbain en termes de revenus, d'emploi, de niveau de vie et d'inclusion». Ils estiment qu'«un tel objectif ne devrait pas perdre de vue, dans le nouveau contexte post-épidémique, l'impératif de sécurité alimentaire».

Toujours à propos de cet axe, le Centre rappelle que le monde rural a souffert doublement tout au long de l'épisode épidémique notant qu'aux effets dévastateurs de la crise sanitaire qui a pratiquement paralysé les flux commerciaux dans les campagnes se sont ajoutées la sévérité du climat et son incidence sur les principales spéculations.

Cela dit, «en dehors des cultures céréalières qui ont été durement affectées par la sécheresse, les évaluations de la production agricole au terme du premier semestre montrent une certaine résilience du secteur qui a permis d'approvision-

ner de façon régulière les marchés et de répondre à la demande intérieure en produits alimentaires de base.

S'agissant du Système de santé publique, autre axe abordé dans ce spécial, le CMC constate que «l'électrochoc de la pandémie a été à l'origine d'une métamorphose du système de santé publique qui, sans transition, a vu s'estomper toutes les récriminations, pour faire la démonstration d'un engagement sans faille, d'un service de qualité vanté par les pays à haute infrastructure sanitaire et donné en exemple par l'Assemblée générale de l'OMS».

Ainsi, a-t-il poursuivi, en réponse à sa faillite préalablement annoncée, l'hôpital public a fait preuve d'une résilience sans faille, résultat d'un effort de l'ensemble des parties concernées. Ce, malgré les «dysfonctionnements et autres insuffisances, à caractère structurel, qui n'ont pas disparu pour autant».

Les déficits en ressources humaines, en équipements et en accès équitable aux soins restent latents. La question est désormais de savoir s'il est possible de transformer cette performance conjoncturelle en modèle d'efficacité durable.

Enfin, pour le Centre marocain de conjoncture, «s'il est une leçon à tirer de l'épisode épidémique, c'est qu'il devient absolument nécessaire de se prévaloir à l'avenir d'un certain degré de résilience face aux chocs de toute nature».

Alain Bouithy



Le CMC pour une reprise respectueuse de l'environnement et soutenant le potentiel de croissance à long terme

## Auto Hall cède un bien immobilier avec une plus-value de 59 MDH

Auto Hall entend finaliser l'opération de cession d'un bien immobilier qui devra générer une plus-value de 59 millions de dirhams (MDH), a annoncé la société.

Le Conseil d'administration réuni jeudi dernier a autorisé la cession d'un bien immobilier apportant une plus-value de 59 millions de dirhams dans les comptes de l'exercice 2020, indique l'entreprise dans un communiqué.

Auto Hall est engagée depuis plusieurs années dans un vaste plan de développement du réseau visant à atteindre à terme 100 sites opérationnels assurant un meilleur service de proximité à la clientèle.

Dans ce cadre, la cession de certains biens immobiliers devenus non utiles à l'exploitation s'est avérée nécessaire, souligne la même source.

L'exploitant du réseau avec des projets d'acquisition de plusieurs terrains à travers le Royaume, conclut le communiqué.

## Maghreb Oxygène enregistre un résultat net consolidé en baisse au premier semestre

Maghreb Oxygène a réalisé au cours du premier semestre 2020 un résultat net consolidé de 2,7 millions de dirhams (MDH), contre 8,4 MDH lors de la même période de l'année dernière, ressort-il des résultats semestriels de l'entreprise publiés mardi.

Durant le premier semestre 2020, le résultat d'exploitation de Maghreb Oxygène a fléchi de 9,9 MDH par rapport à la même période de 2019 pour s'inscrire à 1,1 MDH et le chiffre d'affaires consolidé a régressé de 7,3% passant de 119,4 MDH à 110,7 MDH à fin juin 2020, selon la même source.

Le résultat net social de l'entreprise ressort

également en baisse de 8 MDH par rapport à l'année précédente affichant un déficit de 1,5 MDH.

Le chiffre d'affaires social de Maghreb Oxygène a connu une baisse de 8% se chiffrant à 111,4 MDH contre 121,1 MDH au cours du premier semestre de 2019, note l'entreprise qui explique ce repli par l'effet combiné de l'arrêt de l'activité enregistré chez plusieurs opérateurs industriels et PME entraînant une baisse de la demande en gaz industriel ainsi que l'effet mécanique qu'a enregistré le mois de Ramadan sur la consommation et les ventes de CO2 destinés au secteur agroalimentaire.

# BVC, un trimestre à oublier pour les entreprises

“Un trimestre à oublier”, c'est désormais une conviction partagée par la majorité des sociétés cotées en bourse de Casablanca, lesquelles ont subi les lourdes conséquences du confinement imposé par la crise sanitaire liée à la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19).

Des chutes inédites du chiffre d'affaires ont été enregistrées durant ces trois derniers mois par plusieurs entreprises, en particulier celles évoluant dans des secteurs sinistrés comme le tourisme, l'immobilier, le transport, etc. Une situation délicate qui a contribué à la détérioration de la santé financière de ces sociétés qui guettent impatiemment la relance. “L'analyse des publications trimestrielles ressort globalement un impact négatif très prononcé de l'évolution des chiffres d'affaires durant le deuxième trimestre passé, comparé, en glissement

annuel, à celui de 2019 alors qu'une bonne partie du T1 - celle précédant le 20 mars - a été marquée par des résultats largement comparables à la normalité”, résume à la MAP Mohammed Belkassah, consultant financier chez Arithmetica Advisory.

En effet, le CA agrégé des sociétés cotées au 2ème trimestre a décroché de -10,5% à 55,7 milliards de dirhams (MMDH), contre une hausse de 0,5% lors du T1-2020, selon une note de recherche d'Attijari Global Research (AGR). Dans le détail, 54 sociétés cotées ont affiché des revenus en baisse au T2 contre 36 lors du trimestre précédent. Si à l'évidence les entreprises opérant dans les secteurs du tourisme, du transport et du bâtiment et travaux publics (BTP) ont subi de plein fouet la crise du coronavirus, d'autres ont fait preuve de résilience.

“Le 1er semestre est venu entériner la résilience des métiers de la grande consommation face à l'état de crise. L'effet négatif de la pandémie est perceptible dans l'évolution du CA par opérateur en T2, mais sur une base semestrielle, trois sociétés sur les sept appartenant au même secteur ont vu leur CA évoluer positivement, dont celui de Dari Couspate qui s'est amélioré de 15,1% à 329 MDH”, a fait valoir M. Belkassah.

Dans le même secteur, le cas de deux autres sociétés, soient Mutandis et Unimer, est révélateur de la crise propre à l'activité liée aux produits de la mer, a-t-il soutenu, notant que la première y a survécu grâce à d'autres activités incluant les détergents, les bouteilles alimentaires et les boissons quoiqu'ayant souffert des mesures sévères de précaution sanitaire dans les usines ainsi que de la diminution significative de la performance du segment

de la restauration lié en grande partie à celui du tourisme. “En conséquence, son CA est resté quasi-stable en S1-2020 en comparaison à 2019. La deuxième société, quant à elle, a vu son activité profondément impactée enregistrant une chute de près de 24% de CA. La production n'y a pas suivi en l'absence des pêcheurs qui auraient été contraints, par les mesures décreetées du confinement, à rester chez eux”, a ajouté le spécialiste.

Sur un autre registre, M. Belkassah a relevé que trois secteurs ont très bien survécu à la crise durant ce premier semestre. Il s'agit du secteur bancaire où CIH, BCP, Attijariwafa Bank et BMCI ont vu leurs produits nets bancaires (PNB) respectifs augmenter de 17,4%, 13,9%, 4,8% et 1,1% par rapport au S1-2019. Ceux de Crédit du Maroc et Bank of Africa sont restés quasi-stables.

Par ailleurs, l'unique valeur cotée en télécommunications, Itissalat Al-Maghrib, a pu améliorer son CA de 2,7% au premier semestre de cette même année comparé à l'année d'avant, oscillant entre 4% au titre de T1 et 1,3% en T2.

S'agissant du secteur minier, le spécialiste a souligné que Managem et SMI ont enregistré une performance commerciale en augmentation respectivement de 10,1% et 3,8% au titre de S1, notant que “les cours des métaux précieux en particulier, en tant que valeurs refuges, en temps de crise, se sont très bien portés au niveau international, bien qu'ils accusent actuellement du retrait devant une évolution positive du dollar américain”.

M. Belkassah a, en outre, souligné que le secteur du BTP a été profondément touché par les répercussions négatives du Covid-19. En effet, le CA



du secteur a chuté en moyenne de plus de 24% durant ce premier semestre de 2020 comparé à 2019, soit une baisse de près de 18% durant T1 et d'environ 31% en T2.

En ce qui concerne Risma, seul représentant du tourisme à la côte casablancaise, le consultant financier a relevé que son cas est “très révélateur de l'ampleur de la crise du côté du secteur” où son CA a littéralement baissé de près de 54% au titre de S1-2020 comparé à la même période de 2019 avec un handicap profond de plus de 87% de retrait de la performance commerciale durant T2 en glissement annuel.

Banques : le coût du risque s'envoie !

Selon la note de recherche d'AGR, l'analyse des communiqués des banques cotées relatifs au deuxième trimestre de 2020 fait état d'une hausse semestrielle des crédits à la clientèle de +5,4% portée par les crédits de trésorerie et d'équipement. Un niveau de croissance supérieur de 170 points de base par rapport à la moyenne observée au cours de la période 2015-2019,

soit 3,7%.

Par ailleurs, l'évolution semestrielle du PNB des banques cotées a été soutenue en partie par la bonne tenue du résultat des activités de marché. Ce dernier a bénéficié de l'appréciation technique du portefeuille obligataire des banques en raison de la baisse du taux directeur de la banque centrale de 50 points de base à 1,5% en juin 2020.

Le développement continu de l'activité de crédit dans un contexte inédit de crise sanitaire se reflète de manière significative sur les anticipations de risque relatif aux crédits, ont constaté les analystes d'AGR. Et d'ajouter: “En recensant les banques cotées ayant publié le coût du risque au T2-20, nous relevons une augmentation semestrielle de 132%”.

D'après la note de recherche, cette hausse importante du coût du risque en 2020 est justifiée par le manque de visibilité sur le processus de reprise des différents secteurs et ce, dans un contexte où le Management des banques adopterait des règles de provisionnement conservatrices.

Par Lhassan Essajide (MAP)



Une conviction partagée par la majorité des sociétés cotées en bourse de Casablanca

# 22,4 MMDH de crédits accordés à plus de 15.000 entreprises dans le cadre de “Relance TPE” et “Damane Relance”

Un total de 22,4 milliards de dirhams (MMDH) de crédits garantis a été accordé dans le cadre des mécanismes “Relance TPE” et “Damane Relance” à 15.183 entreprises, selon la Caisse centrale de garantie (CCG). “La reprise post-Covid est bien amorcée. Depuis leur mise en place par la CCG, les mécanismes «Relance TPE» et «Damane Relance» ont profité à pas moins de 15.183 entreprises, pour un total de 22,4 MMDH de crédits ayant bénéficié de ces garanties exception-

nelles, soit un montant global d'engagements s'élevant à 19,7 MMDH”, indique la Caisse dans un communiqué.

Lancés le 15 juin 2020, dans le cadre de la mise en œuvre des mesures décidées par le Comité de veille économique (CVE) visant l'atténuation des effets de la crise induite par la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), l'objectif de ces deux mécanismes est de permettre aux très petites entreprises (TPE), petites et moyennes entreprises (PME) et grandes en-

treprises (GE) de financer le retour progressif à une activité normale, rapporte la MAP.

Le produit “Relance TPE”, destiné à garantir les prêts des TPE réalisant un chiffre d'affaires inférieur à 10 millions de dirhams (MDH), a bénéficié à pas moins de 10.756 entreprises, totalisant 2,4 MMDH de crédits consentis, pour un volume d'engagement de 2,3 MMDH.

Pour sa part, le produit “Damane Relance”, déployé en faveur des petites,

moyennes et grandes entreprises réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 10 MDH, a profité à 4.427 entreprises. Ce mécanisme a ainsi couvert un volume de crédits de près de 20 MMDH, pour des engagements de 17,4 MMDH.

En terme de répartition du volume des crédits garantis selon les secteurs d'activité, les mécanismes “Relance” ont principalement profité aux secteurs de l'industrie (33%), suivi du secteur du commerce et de distribution (31%), et du BTP (17%).

Art & culture

# Parution de la version arabe de "Chez Borges" d'Alberto Manguel

La traduction en arabe du livre "Chez Borges" de son auteur Alberto Manguel vient de paraître aux éditions Le Fenec. Traduit par Ibrahim Al-Khatib, l'ouvrage de taille moyenne est une narration récapitulative des entretiens qu'a eus Manguel avec l'écrivain argentin Jorge Luis Borges (1899-1986), de bavardages autour d'un repas ou de discussions lors de promenades à la Calle Florida de Buenos Aires et de visites à d'autres écrivains.

Dans ce livre de 99 pages, Alberto Manguel ravive les souvenirs de son adolescence au cours de quatre années passées auprès de Borges et revient sur de nombreux moments et situations exceptionnels et décisifs dans sa vie. Alberto Manguel a écrit son livre, qui comprend une lettre de la romancière, critique et réalisatrice américaine Susan

Sontag, à la demande de l'éditeur français Hubert Nyssen, fondateur d'Actes Sud connu pour sa connaissance de la littérature mondiale et son épouse la traductrice Christine LeBoeuf, lorsqu'ils apprennent que Manguel avait personnellement fait la connaissance de Borges dans les années 1960, lu ses livres, entendu parler de lui et accompagné dans ses tournées. L'oeuvre a été publiée en 2003 par Actes Sud dans une série intitulée "un endroit où aller". Le livre écrit en anglais a été traduit en français par Christine LeBoeuf et publié dans une autre édition en 2005 dans la série de livres de poche "Babel" du même éditeur. Lorsque la maison d'édition argentine "Siglo 21" a décidé d'imprimer le livre en 2016, sa traduction en espagnol a été confiée à l'écrivain argentin Eduardo Berti. Manguel a fait la connaissance de

Borges en 1964 à la bibliothèque "Pygmalion" à Buenos Aires, où il travaillait le soir comme vendeur après avoir terminé ses cours au lycée. Depuis cette rencontre jusqu'en 1968, il rendait visite à Borges quatre nuits par semaine pour lui lire ce qu'il voulait à haute voix.

Né en 1948 à Buenos Aires, Alberto Manguel a été récemment nommé directeur de la bibliothèque nationale, que Borges a dirigée entre 1955 et 1973. L'Argentin de naissance et détenteur de la nationalité canadienne est un collectionneur d'oeuvres littéraires importantes ainsi qu'un éditeur, traducteur et écrivain. Parmi ses livres les plus importants figurent "La Cité des mots", "Histoire de la lecture", "La bibliothèque de la nuit" et "Chez Borges".

Brillant traducteur littéraire de l'an-

glais, du français et de l'allemand vers l'espagnol, Manguel est l'un des écrivains argentins les plus éminents du XXe siècle. En plus ses de nouvelles reconnues, Manguel a écrit de la poésie, des articles, de nombreuses pièces de théâtre, ainsi qu'une grande quantité de critiques littéraires, d'éditoriaux et de commentaires sur un certain nombre de livres et d'anthologies littéraires. Ibrahim Al-Khatib est, quant à lui, professeur universitaire et critique littéraire intéressé par les oeuvres écrites en espagnol. Il avait précédemment traduit en arabe trois romans publiés par Juan Goytisolo (Editions le Fenec), ainsi que deux oeuvres de Borges "Miroirs, Labyrinthes" et "El acercamiento a Almotásim" (L'Approche d'Al-Mu'tasim) ainsi qu'un recueil de poésie intitulé "En elogio de la oscuridad" (Éloge de l'ombre).



## TV5 Monde lance son rempart francophone à Netflix



Séries suisses ou africaines, films canadiens ou français, mais aussi documentaires, concerts, podcasts... La chaîne internationale francophone TV5 Monde a lancé mercredi sa plateforme mondiale - et gratuite - de vidéos à la demande, sa réponse "en français" aux géants américains comme Netflix.

Fruit de deux ans de travail, TV5MondePlus entend proposer d'ici à un an 5.000 heures de programmes francophones soutirés en cinq langues: en anglais, espagnol, arabe, allemand... et en français, pour ceux

qui souhaiteraient parfaire leur pratique de la langue de Molière.

A la différence d'une plateforme SVOD, TV5MondePlus sera gratuite et pourra diffuser de la publicité. Il suffira de s'inscrire pour accéder aux contenus. "On ne se positionne pas comme un concurrent aux plateformes américaines, on n'en a pas la prétention, ni les moyens, mais comme une alternative en français", a précisé à l'AFP le directeur général de TV5 Monde, Yves Bigot. "C'est la souveraineté francophone planétaire qui est en jeu, c'est le fran-

çais dans l'univers numérique comme dans l'univers de la télévision", a insisté M. Bigot, également président de la fondation des Alliances françaises.

Parmi les 3.000 heures de contenus déjà disponibles - et traduites dans "80% des cas", la crise sanitaire ayant entraîné des retards - figurent moult programmes ou émissions déjà diffusés par les chaînes "partenaires" de TV5 Monde (France Télévisions, Radio-Canada, Télé-Québec, TV5 Québec Canada, RTS, RTBF) ou son réseau. Ainsi, les usagers pourront (re)découvrir l'intégralité de la série québécoise "Unité 9" qui, comme la création de Netflix "Orange is the New Black", se déroule dans l'univers carcéral féminin, ou de la série suisse et belge "Quartier des Banques", saga familiale sur fond de thriller financier. Mais la plateforme a aussi vocation à accueillir des exclusivités, à l'instar de la série politique africaine "Wara", coproduite à Saint-Louis du Sénégal et qui sera diffusée "beaucoup plus tard sur nos chaînes traditionnelles", selon M. Bigot.

Outre les séries et le cinéma, TV5MondePlus, "généraliste", proposera "des magazines, des talk shows, du reportage" et des programmes de partenaires tels le Musée de l'Homme, le Collège de France ou le Centre culturel canadien à Paris. Elle sera accessible à l'adresse tv5mondeplus.com partout dans le monde sauf, pour l'heure, en Chine où des

négociations sont en cours, et pas avant le second semestre 2021 aux États-Unis et aux Pays-Bas, en raison de questions contractuelles.

Par son ambition mondiale et sa gratuité, TV5 Monde Plus entend se distinguer du service de vidéos par abonnement (payant) Salto que s'approprient à lancer France Télé, TF1 et M6 cet automne. Le projet d'une plateforme francophone numérique mondiale, évoqué par Emmanuel Macron lors du sommet de la francophonie à Erevan (Arménie) en octobre 2018, a été "poussé" par le Canada qui a expérimenté "la force et la puissance de Netflix sur son territoire avant l'Europe", a souligné M. Bigot. "Chez eux, Netflix fait 60% de parts de marché en prime time et consomme 40% de la bande passante. Evidemment ils ont été les premiers à nous solliciter et nous soutenir", a-t-il relaté.

Le gouvernement canadien a ainsi investi "14 millions de dollars canadiens sur 5 ans", selon M. Bigot qui ne peut chiffrer le coût global de la plateforme, en partie financée par les "108 millions" d'euros de budget annuel de TV5 Monde. Créée en 1984, la chaîne est détenue à 49% par France Télévisions. France Médias Monde en possède 12,64%, RTBF et SSR en détiennent chacun 11,11%, Radio-Canada 6,67%, Télé Québec 4,44%, Arte France 3,29% et l'INA 1,74%.

# Mehdi Qotbi reçu à l'Élysée par Brigitte Macron



Mehdi Qotbi, président de la Fondation Nationale des Musées (FNM), a été reçu, mardi à l'Élysée, par Mme Brigitte Macron, épouse du Président français Emmanuel Macron, pour un déjeuner de travail consacré à l'exposition Eugène Delacroix prévue au printemps prochain au Maroc.

A cette occasion, la question du

suivi de cette exposition réalisée avec le musée du Louvre et le musée national Eugène Delacroix à Paris, qui devait avoir lieu en avril 2020 mais qui a été reportée, pour cause de la Covid-19, au 5 avril 2021 au Musée Mohammed VI d'art moderne et contemporain (MMVC) de Rabat, a été évoquée.

Mme Brigitte Macron, qui voulait s'informer de l'avancée de cette exposi-

tion et de la liste des œuvres qui y seront exposées, a manifesté son grand intérêt et a fait part de sa volonté de contribuer à la réussite de cette exposition. L'intérêt que Mme Brigitte Macron porte à l'art et à la culture est connu de tous. L'exposition Eugène Delacroix sera la première du genre dans le Monde arabe et en Afrique.

## Bouillon *de culture*

### Rhea Chakraborty

Plusieurs personnes, dont une actrice de Bollywood, ont été arrêtées mardi en Inde dans l'affaire très médiatique du suicide en juin de l'acteur star Sushant Singh Rajput, a annoncé la police. L'actrice, Rhea Chakraborty, ancienne petite amie de l'acteur, est accusée d'avoir acheté de la drogue pour lui. Parmi les autres personnes arrêtées figure le frère de l'actrice et un membre du personnel de maison de l'acteur.

Le Bureau central d'enquête, principal service de police criminelle en Inde, s'est saisi de l'affaire en août. La police anti-narcotiques enquête également sur la consommation de cannabis de l'acteur. Sushant Singh Rajput avait été retrouvé mort à l'âge de 34 ans dans son appartement de Bombay en juin et la police a indiqué qu'il s'agissait d'un suicide. L'affaire a déclenché un grand débat dans les médias sur Bollywood, en particulier la santé mentale et les pressions subies dans l'industrie du cinéma.

La famille de Rajput a toutefois contesté des informations selon lesquelles il souffrait de dépression et a accusé Rhea Chakraborty, 28 ans, d'avoir harcelé l'acteur et profité de son argent ce qu'elle a démenti avec force.

Les médias suivent pas à pas l'affrontement entre l'actrice et la famille de l'acteur ainsi que les évolutions de l'enquête.

Sushant Singh Rajput, né dans l'Etat oriental du Bihar, avait abandonné des études d'ingénieur pour devenir acteur. Il était devenu célèbre en 2013 avec "Kai Po Che!", un film sur le cricket, l'amour et la politique bien accueilli au festival de cinéma de Berlin.



# L'UEM suit avec beaucoup d'inquiétude l'état de santé de l'écrivain El Miloudi Chaghmoum



Le comité préparatoire du Congrès extraordinaire de l'Union des écrivains du Maroc (UEM) suit avec beaucoup d'inquiétude l'état de santé du grand écrivain marocain El Miloudi Chaghmoum, transféré d'urgence dans une clinique de Rabat, suite à un malaise», lit-on dans un communiqué de l'UEM parvenu à Libé. «Originnaire de la ville de Ben Ahmed, El Miloudi Chaghmoum est un écrivain et professeur universitaire qui a formé des générations de chercheurs dans les domaines de la philosophie et de la pensée contemporaine.

Il a publié de nombreux ouvrages considérés comme des références dans le domaine», ajoute-t-on. «Membre de l'UEM depuis le début des années 70, Chaghmoum est l'un des écrivains les plus en vue qui ont éta-

bli les bases de l'écriture narrative au Maroc. Avec ses nombreuses publications, il a su marquer de son empreinte la littérature marocaine contemporaine et la culture marocaine d'une manière générale», souligne la même source.

«Compte tenu de la haute valeur intellectuelle et créative qui caractérise les œuvres de notre grand écrivain, ses écrits ont fait l'objet d'études et de recherches académiques au Maroc et à l'étranger et ont constitué des sujets de thèses et de mémoires universitaires dans différentes universités marocaines et arabes», précise-t-on. Le communiqué de l'UEM conclut en souhaitant un prompt rétablissement à l'écrivain «pour qu'il puisse continuer à contribuer à l'enrichissement de la scène culturelle marocaine».

# Mieux financer la riposte de l'Afrique face au Covid-19



Tandis que l'été touche à sa fin, une nouvelle vague d'infections au Covid-19 nous menace. Si le nombre de cas demeure sous contrôle au Cambodge, au Danemark, à l'Île Maurice, ou encore au Maroc, il est actuellement en augmentation en Éthiopie et dans certaines régions des États-Unis. Les infections se multiplient si rapidement en France, au Kenya et en Espagne que de nouveaux confinements pourraient être imminents. Au Brésil et en Afrique du Sud, il est possible que le pic n'ait pas encore été atteint.

Peu de pays sont préparés à l'automne redoutable qui s'annonce. C'est notamment le cas pour l'Afrique, où la riposte sanitaire et économique est encore très insuffisante face à l'ampleur de la crise du Covid-19.

A ce jour, l'Afrique a rapporté plus d'1,2 million de cas de Covid-19, et plus de 30.000 décès. Or, seuls 12 des 54 pays africains testent plus de 10% de leur population. Et tandis que la propagation s'accélère au sein des communautés, les efforts de traçage des contacts demeurent lacunaires. Le coût du confinement sur le continent s'élève pourtant à plus de 65 milliards \$ chaque mois. D'après les prévisions du Fonds monétaire international, l'activité économique en Afrique subsaharienne devrait enregistrer cette année une contraction de 3,2 %.

Si la crise du Covid-19 n'épargne aucun pays, seuls quelques États sont parvenus à mettre en œuvre des programmes d'aide à grande échelle. Les États-Unis ont rapidement adopté un plan de relance à hauteur de 2.000 milliards \$, prévoyant notamment des versements directs aux ménages, le renforcement des prestations chômage, ainsi qu'une aide financière pour les entreprises en difficulté. De même, le programme d'aide de 400 milliards \$ adopté au Royaume-Uni a permis de maintenir

les entreprises à flots et le chômage sous contrôle, via par exemple le paiement d'une large part des salaires des employés congédiés.

La France a elle aussi beaucoup dépensé pour soutenir son économie, notamment pour sauver ses industries phares de l'aéronautique et de l'automobile, sans parler du fonds de relance de 750 milliards € récemment adopté avec ses partenaires de l'Union européenne. Au Japon, le plan de relance économique s'élève à près de 1.000 milliards \$.

Toutes ces démarches ont en commun l'accent placé sur l'échelle nationale ou régionale, l'approche prédominante face au Covid-19, avec pour exception l'initiative de suspension du service de la dette (DSSI) du G20. Pleinement mise en œuvre, la DSSI est censée apporter plus de 12 milliards \$ de liquidités supplémentaires aux 76 pays les moins développés en 2020, et 14 milliards \$ en 2021.

Or, à ce jour, la DSSI ne se montre pas à la hauteur des attentes, ayant seulement libéré 4 milliards \$ pour les États concernés. Pays créanciers et débiteurs ne participent pas pleinement à l'initiative, en raison de facteurs tels que le manque de compréhension des pays bénéficiaires quant à la procédure, ou la crainte d'une dégradation de leur notation de crédit.

Tous ces obstacles peuvent et doivent être surmontés. Le Paris Club et le secrétariat du G20 travaillent d'ores et déjà pour remédier à l'incertitude. Les agences de notation doivent être convaincues de supprimer le spectre de la réduction de notation pour les États concernés par la DSSI, tandis que les pays créanciers et débiteurs doivent être encouragés à y participer.

Pour autant, même si la DSSI est pleinement appliquée, elle ne suffira pas à combler le manque de financements face à la pandémie en Afrique, qui de-

vrait s'élever annuellement à quelque 100 milliards \$ sur les trois prochaines années. Pour remédier à cette insuffisance, il est nécessaire que les prêteurs multilatéraux interviennent.

Jusqu'à présent, la Banque africaine de développement, le FMI et la Banque mondiale ont déboursé environ 60 milliards \$ en faveur de l'Afrique. Pour rassembler à l'avance l'aide nécessaire aux économies en voie de développement sur les deux prochaines années, ces institutions vont devoir accroître significativement leur base de capital. C'est la raison pour laquelle nous appelons à une nouvelle ronde de reconstitution pour l'Association internationale de développement de la Banque mondiale, ainsi qu'à des ressources supplémentaires pour d'autres banques multilatérales de développement et le FMI.

Le FMI doit, par ailleurs, envisager une nouvelle émission de son actif de réserve, les droits de tirage spéciaux. L'institution avait émis ces DTS au lendemain de la crise financière de 2008. Or, la crise actuelle est encore plus profonde et généralisée.

Une nouvelle émission nécessitera cependant du temps. Entre-temps les pays du G20 doivent mettre à disposition les 129,7 milliards \$ qu'ils détiennent d'ores et déjà en DTS non utilisés, sous la forme de prêts aux économies émergentes et en voie de développement. Le FMI doit assumer une responsabilité dans la détermination de l'attribution de ces DTS existants aux pays les plus vulnérables.

Le G20 lui-même peut accomplir davantage. Les marchés de capitaux restent une source majeure de fonds pour les gouvernements en difficulté budgétaire. Jusqu'à récemment, l'accès à ces marchés permettait aux pays émergents et en voie de développement aux fondamentaux macroéconomiques solides de booster l'investissement dans les secteurs

porteurs de croissance. La crise du Covid-19 a néanmoins fortement compliqué cette possibilité.

Pour soutenir ces pays, le G20 doit appuyer la mise en place d'une facilité de liquidité et de durabilité, permettant d'abaisser les coûts d'emprunt, et d'aider les gouvernements à obtenir des financements transitoires ainsi qu'à gérer leurs dettes. De fait, plusieurs facilités comparables, au sein de pays clés de l'OCDE, ont permis de limiter l'impact financier et économique de la pandémie, notamment en empêchant plusieurs crises majeures de liquidité.

Quant aux pays dont les fondamentaux étaient déjà affaiblis avant la crise, il va leur falloir opérer une restructuration de la dette. L'Argentine œuvre d'ores et déjà sur cette voie, et d'autres pays suivront certainement. Un cadre actualisé sera nécessaire pour leur permettre de mener à bien cette démarche.

Le fait est que certains États sont beaucoup mieux équipés que d'autres pour répondre à la pandémie de Covid-19, et qu'au sein d'une économie mondiale profondément interconnectée, aucun d'eux ne pourra surmonter seul cette crise. La communauté internationale – G7 et G20 notamment – doit mener une action audacieuse, innovante et rapide pour soutenir ceux qui en ont besoin. Les solutions sont connues. Leur mise en œuvre exigera un leadership global.

**Par Brahim Coulibaly,  
Ngozi Okonjo-Iweala  
et Vera Songwe**

*Brahima Coulibaly, vice-président et directeur du programme d'économie mondiale et de développement à la Brookings Institution  
Ngozi Okonjo-Iweala, ancien directeur général de la Banque mondiale et ancien ministre des Finances du Nigeria  
Vera Songwe, sous-secrétaire générale des Nations unies et secrétaire exécutive de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique*

**BATISUNNY "S.A.R.L.A.U"**  
Constitution  
Aux termes d'un acte SSP en date de Casablanca du 19/08/2020. Il a été établi les statuts d'une S.A.R.L.A.U dont les caractéristiques sont les suivantes:  
DÉNOMINATION: BATI-SUNNY "S.A.R.L.A.U"  
OBJET : entrepreneur de travaux divers ou constructions.  
LE SIÈGE : CASABLANCA, 217 RES AL FATH BD BRAHIM ROUDANI PROLONGEE 1ER ETG N°3.  
CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS, divisé en 1000 parts de 100 DHS chacune:  
- Mr ALI SAMI..... 1000,00 Paris  
Soit un total de 1000,00 Paris  
GERANCE : La société est gérée par Mr ALI SAMI  
ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année. Le dépôt légal a été effectué

tué au Tribunal de Commerce de Casablanca le 08/09/2020  
RC N°: 471013.  
N°7073/PA  
CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING - SARL-BOUZHNIKA  
Tel/Fax : 0537649573  
GSM : 0668792975  
Constitution  
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 19/08/202, il a été établi les statuts d'une société, dont les caractéristiques sont les suivantes :  
Dénomination : " MPEF-BIM " S.A.R.L  
Siège social : N°7 MAGASIN 1 LOT AOUADI 1 BOUZHNIKA.  
Les Associés :  
MR. AMGHNAS HASSAN, de nationalité MAROCAINE, né le 24/09/1987, Titulaire de la CIN n° BH343501, demeurant à SIDI OTHMAN BC 17 N°06 CASA-

BLANCA.  
MR. BELHANDA MOHAMMED, de nationalité MAROCAINE, né le 31/07/1985, Titulaire de la CIN n° BH574670, demeurant à JAMILIA 7 RUE 13 N°37 C D CASABLANCA.  
Objet :  
1) ETUDE TECHNIQUE DES PROJETS DE CONSTRUCTION PAR METHODE BIM;  
2) PRODUCTION ET FABRICATION DES STRUCTURES METALLIQUES;  
Durée : 99 ans.  
Capital social : 100.000,00 DHS.  
La Gérance : la société est gérée par : Mr. AMGHNAS HASSAN Et Mr. BELHANDA MOHAMMED  
Dépôt légale : la société a été immatriculée au RC au Tribunal de première instance de BENSILMANE, Dépôt N°191.  
N°7075/PA

« STE DECOR NOURANI-FRERES » SARL  
Aux termes d'un acte SSP en date du 2020, il a été établi les statuts d'une société SARL au dont les caractéristiques sont les suivantes:  
Dénomination : « STE DECOR NOURANI-FRERES » SARL  
Objet : TAPISSERIE / DECORATION / AGENCEMENT DIMMUEBLE  
Forme juridique : SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE - SARL - Durée : 99 ans  
Siège social : 128 RUE EL ARAAR ETG 2 BUR 6 Casablanca  
Capital : le capital est fixé à la somme de 100.000,00 Dhs  
1.Gérance : la société est administrée par Mr. MOHAMED NOURANI  
Dépôt légal est effectuée au tribunal de Commerce de Casablanca sous le N°  
N°7074/PA

compte des organismes d'assistance et d'assurances négociation import-export  
CAPITAL SOCIAL :  
Le capital social est fixé à 100.000,00 dh  
3-DENOMINATION :  
La société prend la dénomination suivante: FIVE & LINE SARL au 4- SIÈGE SOCIAL :  
Le siège social est fixé à, 10 RUE LIBERTE 3EME ETAGE APPT 5 CASABLANCA  
6- LA DUREE :  
La société est constituée pour une durée de 99 années à compter du jour de son immatriculation au registre de commerce.  
7- GERANCE :  
La société sera gérée par madame ZORAMAN MEHDI CIN N° bk347399  
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 08 sept 2020 sous le N°745176  
N°7077/PA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° 19 /2020/DPA/4/SAHA  
Du 13/10/2020 à 10 Heures (SEANCE PUBLIQUE)  
Le Treize Octobre Deux Mille Vingt à 10 Heures (13/10/2020), il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Béni Mellal, à l'ouverture des plis relative à l'Appel d'Offres sur Offres de Prix, pour travaux d'équipement de deux points d'eau (système de pompage photovoltaïque) au niveau de la commune territoriale Dir El Ksiba, cercle El Ksiba, province de Béni Mellal.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Service Support (Bureau des Marchés) de la D.P.A.Rue de Safi Quartier Administratif Béni Mellal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: <https://www.marchespublics.gov.ma>  
Le Cautionnement Provisoire est fixé à la somme de : Quatorze Mille Dirhams (14 000.00 DHS)  
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Sept Cent Trente Six Mille Cent Quarante DHS (736 140,00DHS TTC)  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
• Soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau des marchés de la DPA de Béni Mellal.  
• Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.  
• Soit par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
• Soit les remettre au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la Séance, et avant l'ouverture des plis.  
Il est prévu une visite des lieux le : 24/09/2020 à 09 heures (rendez-vous au siège de la DPA de Béni Mellal, Service des aménagements Hydro-Agricoles (SAHA). Documents constitutifs des offres et pièces à fournir par les candidats sont celles prévues par les articles 9, 10 et 11 du règlement de consultation.  
Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.  
N°7079/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
DIRECTION PROVINCIALE ET DE L'AGRICULTURE DE BENI-MELLAL  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 09/2020/DPA/4/SIOMPFA**  
Le 07/10/2020 à 10h00 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Béni-Mellal, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet :  
**Travaux de plantation d'olivier sur une superficie de 200 ha au niveau du périmètre relevant du cercle El Ksiba, Province de Béni-Mellal en deux (2) lots :**  
**Lot 1 :** Travaux de plantation de 100 ha d'olivier dans la commune de Alt Oum El bakht  
**Lot 2 :** Travaux de plantation de 100 ha d'olivier dans la commune de Dir El Ksiba.  
Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du Service Support de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Béni-mellal, site au Quartier Administratif, Rue de Safi, Béni Mellal. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés Publics <http://www.marchespublics.gov.ma>.  
Les cautionnements provisoires sont fixés comme suit  
Lot 1 : Trente Mille Dirhams (30 000,00 DH)  
Lot 2 : Trente Mille Dirhams (30 000,00 DH)  
Les estimations du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage sont :  
Lot 1 : 1 008 000 DH Un Million Huit mille dirhams TTC  
Lot 2 : 1 008 000 DH Un Million Huit mille dirhams TTC  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Béni-mellal site au Quartier Administratif, Rue de Safi, Béni Mellal.  
- Soit déposer par voie électronique sur le Portail des Marchés Publics : <http://www.marchespublics.gov.ma>.  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 10 le règlement de consultation dudit appel d'offre.  
Il est prévu une visite des lieux le : 24/09/2020 à 10h00heures (rendez-vous au siège de la DPA de Béni Mellal).  
Pour les concurrents installés au Maroc, doivent produire le certificat de qualification et de classification exigé comme suit :  

Classe minimale	Qualification	Branche d'activité
4	10.1	10

  
N°7082/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE MARITIME  
DE DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORETS  
DIRECTION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE DE BENI MELLAL  
SERVICE SUPPORT  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 20/2020/DPA/4/SAHA**  
Du 13/10/2020 à 12 Heures (SEANCE PUBLIQUE)  
Le treize octobre Deux Mille Vingt à 12 Heures (13/10/2020), il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Béni Mellal, à l'ouverture des plis relative à l'Appel d'Offres sur Offres de Prix, ayant pour Objet : **TRAVAUX DE CREATION ET CONSTRUCTION DE DEUX POINTS D'EAU AU NIVEAU DE LA COMMUNE TERRITORIALE DIR EL KSIABA, CERCLE EL KSIABA, PROVINCE DE BENI MELLAL. LOT GENIE CIVIL : CONSTRUCTION DE DEUX RESERVOIRS**  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Service Support (Bureau des Marchés) de la D.P.A Rue de Safi Quartier Administratif Béni Mellal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: <https://www.marchespublics.gov.ma>  
Le Cautionnement Provisoire est fixé à la somme de : Treize Mille Dirhams (13 000,00 DHS)  
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Six Cent Vingt Mille Trois Cent Soixante Seize DHS (620 376,00DHS TTC)  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles 27 et 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
• Soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau des marchés de la DPA de Béni Mellal.  
• Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.  
• Soit par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
• Soit les remettre au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la Séance, et avant l'ouverture des plis.  
Il est prévu une visite des lieux le : 25/09/2020 à 9 heures (rendez-vous au siège de la DPA de Béni Mellal, Service des aménagements Hydro-Agricoles (SAHA).  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.  
Les entreprises installées au Maroc sont appelées à fournir une copie conforme à l'originale du certificat de qualification et classification comme suit :  

Branche	Qualifications exigées	Classe
A	A6	5

  
Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.  
N°7081/PA

KASRE AFRAH LEMNAWAR  
Siège social : RUE AHMED EL MEJJATI RES LES ALPES 1ER ETAGE N 8 MAARIF -Casablanca-Suivant PV de l'AGRO du 13/07/2020, les associés de la société « KASRE AFRAH LEMNAWAR » ont décidé de : Cession des parts de Mme ZINEB BASRAOUI propriétaire de Deux Cent cinquante (250) à Monsieur BOUCHAIB LEMNAWAR -Démision Mme ZINEB BASRAOUI en qualité de gérant unique. - Nomination Monsieur BOUCHAIB LEMNAWAR en qualité de gérant unique. \* Dépôt légal : il a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca sous n° 744132 le 27/08/2020.  
Pour extrait et mention gérance  
N°7076/PA

Monde service compta  
Tenue de comptabilité assistance fiscale et juridique  
TEL.0522658116  
GSM.0678738632  
CONSTITUTION FIVE & LINE SARL au SOCIÉTÉ à responsabilité limitée d'associé unique  
Au capital de 100.000,00 dirhams  
TP 34260112 - RC 471311  
Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Casablanca en date du 24 août 2020, l'associé a décidé ce qui suit :  
1-FORME JURIDIQUE : La société prend la forme d'une société à responsabilité limitée d'associé unique qui sera régie par la loi et par les présents statuts.  
2-OBJET SOCIAL : La société à pour objet social : prestation de service pour le

ESPACE FINANCE SARL  
CABINET D'AUDIT ET D'EXPERTISE COMPTABLE  
204, BD EMILE ZOLA Rce Al Karam Bureau N°2  
Belvédère - Casablanca  
Tél : 0522 40 06 92  
Fax : 0522 40 05 43  
Sté WIZLMA SARL  
Au capital de 100 000,00 dhs  
Siège social : Casablanca, 13 RUE AHMED EL MAJJATI, RCE LES ALPES, 1er ETAGE N°8, MAARIF  
Aux termes d'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 21/07/2020, il a été décidé ce qui suit :  
• Cession des parts sociales :  
- Mr Mehdi BENSILMANE QASBAOUI vend quatre vingt (80) parts sociales à Mr Hakim EL JEBLL  
- Mr M'hammed ABDELJAWAD vend quatre vingt cinq (85) parts sociales à Mr Hakim EL JEBLL  
• Démission des cogérants,  
• Nomination des nouveaux cogérants,  
• Modification statutaire corrélatrice.  
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca en date du 07 Septembre 2020 sous numéro 745080.  
N°7078/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE MARITIME DE DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORETS  
DIRECTION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE DE BENI MELLAL  
SERVICE SUPPORT

ROYAUME DU MAROC  
AGENCE NATIONALE DES PORTS  
DIRECTION REGIONALE DES PORTS D'EL JADIDA  
DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT 18/DRP/JANP/2020**  
SEANCE NON PUBLIQUE  
Le 06/10/2020 à 11H00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar -El Jadida - à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :  
**INVENTAIRE PHYSIQUE DES IMMOBILISATIONS DE LA DIRECTION REGIONALE DES PORTS D'EL JADIDA (PORTS DE : JORF LASFAR ET EL JADIDA) POUR LES ANNES 2020 A 2022**  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP-Direction Régionale des ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support-bureau des marchés- au km 22, route de Oualidia- El Jadida.  
Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1 000,00 MILLE DIRHAMS  
L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : 72 000,00 TTC  
SOIXANTE DOUZE MILLE DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES  
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.  
**LES concurrents peuvent :**  
\* Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Direction Régionale Atlantique Centre -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar - El Jadida.  
\* Soit les remettre au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la Séance, et avant l'ouverture des plis.  
\* Soit les remettre au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la Séance, et avant l'ouverture des plis.  
\* Soit les remettre au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la Séance, et avant l'ouverture des plis.  
Il est prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le : 23/09/2020 à 11H00 A LA DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR  
**LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR SONT CELLES PRÉVUES PAR L'ARTICLE 8, 9 ET 10 DU RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION.**  
Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction Régionale des ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -au km 22 route de Oualidia -El Jadida - Tél : 05 23 38 91 50 06 20 69 51 82 06 20 69 53 11 Fax : 05 23 34 54 31.  
N°7080/PA

FiduExpress  
Cabinet de Travaux  
Comptables,  
Juridiques & Fiscaux  
TEST LEND SARL  
Suint un PV de l'AGE du  
28/08/2020. La collectivité des as-  
sociés décide ce qui suit : - La no-  
mination de Mlle. RHAZI INAS,  
titulaire de la CIN N° 1242009 en  
qualité de cogérante de la société  
pour une durée illimitée.  
La mise à jour des articles 2 et 11  
des statuts par la mise en ordre et  
le détail des éléments de l'article  
2 concernant l'objet social.  
Dépôt légal :  
Le dépôt légal a été effectué au  
greffe du tribunal de Mohammed-  
dia le 03/09/2020 sous les N°1116  
N°7061/PA

FILGARDA  
CONSTITUTION  
Aux termes d'un acte SSP du  
16/07/2020, il a été établi les statu-  
ts d'une SARL AU Dénommée  
«FILGARDA» dont l'objet social est  
: Imprimerie, Sérigraphie,  
Achat vente de tissus; La promotion  
immobilière; Négoce, Import  
Export; Son siège social est à Ca-  
sablanca, 46 BOULEVARD  
ZERKTOUNI 2° ETG.PPT. N°6.  
Sa durée est de 99 ans à compter  
du jour de l'immatriculation au  
registre du commerce. Capital so-  
cial : 100 000 dh divisé en 1000  
parts sociales de 100 dh chacune,  
constituées en totalité d'apports  
en numéraires et attribuées à  
Monsieur FAKIR ABDERRAH-  
MANE, CIN n° BH 166312.  
Année sociale commence le  
01/01 et finit le 31/12. Gérance :  
Monsieur FAKIR ABDERRAH-  
MANE, CIN n° BH 166312. Le  
dépôt légal a été effectué au Tribu-  
nal de commerce Casablanca  
sous n° 743505 du R.C le  
18/08/2020.

N°7062/PA  
\*\*\* CONSTITUTION \*\*\*  
KINESITHERAPIE ANASSI SARL  
AU RC: 471361  
Aux termes d'un acte S.S.P du 17-  
08-2020, il a été établi les statu-  
ts d'une société à responsabilité li-  
mitée d'associé unique dont les  
caractéristiques sont les suivant:  
DENOMINATION:  
- KINESITHERAPIE ANASSI  
SARL AU.  
OBJET SOCIAL: CENTRE KINE-  
FORME DE KINESITHERAPIE  
PHYSIOTHERAPIE ET BIEN  
ETRE...  
SIEGE SOCIAL: 11 LT AL  
AMANÉ 4 ETAGE 1 APPT 3 SIDI  
MOUMEN Casablanca  
DUREE: 99 ans.  
CAPITAL SOCIAL : fixé à  
100,000,00 Dhs divisé en 1000  
parts sociales de 100,00 Dhs repar-

tis de la façon suivante :  
• Mlle. HERAOULOU HIND  
..... 1000 parts.  
GERANCE: La société est gérée  
par Mlle HERAOULOU HIND.  
Le dépôt légal a été effectué au  
greffe du tribunal de commerce  
de CASABLANCA le 08 Septem-  
bre 2020 sous le N° 745253.  
N°7063/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Agriculture, de la  
Pêche Maritime, du Développe-  
ment Rural et des Eaux et Forêts  
DEPARTEMENT  
DES EAUX ET FORETS  
DIRECTION REGIONALE DES  
EAUX ET FORETS ET DE LA  
LUTTE CONTRE LA DESERTI-  
FICATION DE SUD-OUEST  
DIRECTION PROVINCIALE  
DES EAUX ET FORETS ET DE  
LA LUTTE CONTRE LA  
DESERTIFICATION DE  
TAROUDANNT  
AVIS DE LA CONSULTATION  
ARCHITECTURALE  
N°01/2020

Le 08 Octobre 2020 à 10 Heures, il  
sera procédé en séance publique  
au bureau de Mr. le Directeur Pro-  
vincial des Eaux et Forêts et de la  
Lutte Contre la Désertification de  
Tarooudant à l'ouverture des plis  
des architectes relatifs à : La réali-  
sation des études architecturales  
et le suivi des travaux de  
construction du bâtiment admini-  
stratif du CCDFR d'Aoulouz à  
Aoulouz, Commune Territoriale  
d'Aoulouz, Province Tarooudant  
(lot unique).  
Le budget prévisionnel maxi-  
mum, hors taxes, pour l'exécution  
de la totalité des travaux est de  
Quatre cent vingt-un mille et cinq  
cent quatre-vingt-cinq Dirhams  
(421 585,00 Dh HT).  
Le dossier de la consultation archi-  
tecturale peut être retiré à la Di-  
rection Provinciale des Eaux et  
Forêts et de la Lutte Contre la Dé-  
sertification de Tarooudant, il  
peut être également téléchargé à  
partir du portail des marchés de  
l'Etat : www.marchéspublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi  
que le dépôt des dossiers des ar-  
chitectes doivent être conformes  
aux dispositions de l'article n°100,  
101 et 102 du décret n°2-12-349  
relatif aux marchés publics.  
Les architectes peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé  
leurs plis dans le bureau d'ordre  
de la Direction Provinciale des  
Eaux et Forêts et de la Lutte  
Contre la Désertification de Ta-  
roudant.  
- Soit envoyer, par courrier recom-  
mandé avec accusé de réception,  
au bureau précité;  
- Soit les remettre au président du

Jury de la consultation architectu-  
rale au début de la séance et avant  
l'ouverture des plis.  
- Soit par voie de soumission élec-  
tronique via le portail des mar-  
chés publics  
www.marchéspublics.gov.ma  
Il est prévu une visite des lieux  
obligatoire le 25/09/2020, le ren-  
dez-vous est fixé à 10 h au siège  
de la DPEFLCD de Tarooudant.  
Les pièces justificatives à fournir  
sont celles prévues par l'article 04  
du règlement de la consultation  
architecturale.

N°7064/PA  
ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
CONSEIL PROVINCIAL  
D'AZILAL  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° : 38/2020/B.P/PAZ

Le 08 Octobre 2020 à 10 heures, il  
sera procédé, dans les bureaux de  
Monsieur le Président du conseil  
provincial d'Azilal à l'ouverture  
des plis relatifs aux appels d'offres  
sur offres de prix pour :  
Etude technique et suivi des tra-  
vaux pour :  
- Construction du siège du grou-  
pement des collectivités territo-  
riales Azilal, province d'Azilal.  
- Construction du siège du grou-  
pement des collectivités territo-  
riales Demnate, province d'Azilal.  
- Construction du siège du grou-  
pement des collectivités territo-  
riales Bzou, province d'Azilal.  
- Construction du siège du grou-  
pement des collectivités territo-  
riales Ouauizegth, province  
d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres peut  
être retiré au bureau du Directeur  
général des services au conseil  
provincial d'Azilal, il peut égale-  
ment être téléchargé à partir du  
portail des marchés de l'état  
www.marchéspublics.gov.ma  
Le cautionnement provisoire est  
fixé à la somme de : Neuf mille-  
dirhams, Cts (9.000,00 DH)  
L'estimation des couts des presta-  
tions établie par le maître d'ou-  
vrage est fixée à la somme de :  
Trois cent quatre-vingt-quatre  
mille dirhams, 00 Cts (384.000,00  
DH).  
Le contenu, la présentation ainsi  
que le dépôt des dossiers des  
concurrents doivent être  
conformes aux dispositions des  
articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-  
12-349 du 8 Joumada 1 1434  
(20/03/2013) relatif aux marchés  
publics.  
Les concurrents peuvent :  
=> Soit les envoyer par courrier  
recommandé avec accusé de ré-  
ception au bureau précité ;

=> Soit les envoyer par voie élec-  
tronique dans le portail du mar-  
ché publics ;  
=> Soit déposer contre récépissé  
leurs plis dans le bureau du Direc-  
teur général des services au  
conseil provincial d'Azilal ;  
=> Soit les remettre au Président  
de la commission d'appel d'offre  
au début de la séance et avant  
l'ouverture des plis ;  
Les pièces justificatives à fournir  
sont celles prévues par l'article 8  
du règlement de consultation.  
Dossier technique :  
1 : Pour les concurrents installés  
au Maroc  
Une copie certifiée conforme à  
l'original de l'agrément  
D14, D15, D16 et D17  
2 : Pour les concurrents non instal-  
lés au Maroc  
Pour les entreprises non installées  
au Maroc, ils doivent fournir le  
dossier technique prévu par le ré-  
glement de consultation.  
N°7065/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
CONSEIL PROVINCIAL  
D'AZILAL  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° : 32/2020/B.P/PAZ

Le 07 Octobre 2020 à 10 heures il  
sera procédé, dans le bureau de  
Monsieur le Président du Conseil  
Provincial d'Azilal à l'ouverture  
des plis relatifs aux appels d'offres  
sur offres de prix pour :  
"Travaux d'aménagement de la  
route reliant Ibaraghène et la RP  
3100 sur une longueur de 6,5 km  
à la CT Beni Hassane, Province  
d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres peut  
être retiré au bureau du Directeur  
Général des Services du Conseil  
Provincial d'Azilal, il peut égale-  
ment être téléchargé à partir du  
portail des marchés de l'état  
www.marchéspublics.gov.ma  
Le cautionnement provisoire est  
fixé à la somme de : Trente Mille,  
Dirhams (30.000,00 Dhs).  
L'estimation des couts des presta-  
tions établie par le maître d'ou-  
vrage est fixée à la somme de : Un  
million cent quatre-vingt-dix-neuf  
mille trois cent vingt-deux di-  
rhams, 00 cts (1 199 322,00Dhs).  
Le contenu, la présentation ainsi  
que le dépôt des dossiers des  
concurrents doivent être  
conformes aux dispositions des  
articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-  
12-349 du 8 Joumada 1 1434  
(20/03/2013) relatif aux marchés  
publics.  
Les concurrents peuvent :  
=> Soit les envoyer par courrier  
recommandé avec accusé de ré-

ception au bureau précité ;  
=> Soit les envoyer par voie élec-  
tronique dans le portail du mar-  
ché publics ;  
=> Soit déposer contre récépissé  
leurs plis dans le bureau du Direc-  
teur Général des Services du  
Conseil Provincial d'Azilal ;  
=> Soit les remettre au Président  
de la commission d'appel d'offre  
au début de la séance et avant  
l'ouverture des plis ;  
Les pièces justificatives à fournir  
sont celles prévues par l'article 4  
du règlement de consultation.  
N°7066/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
CONSEIL PROVINCIAL  
D'AZILAL  
AVIS DE LA  
CONSULTATION  
ARCHITECTURALE  
N° : 01/2020/B.P/PAZ

Le 06 Octobre 2020 à 10 heures il  
sera procédé, dans le bureau de  
Monsieur le Président du Conseil  
Provincial d'Azilal à l'ouverture  
de la consultation architecturale pour :  
Etudes architecturales et suivi des  
travaux pour :  
- Construction du siège du grou-  
pement des collectivités territo-  
riales Azilal, province d'Azilal.  
- Construction du siège du grou-  
pement des collectivités territo-  
riales Demnate, province d'Azilal.  
- Construction du siège du grou-  
pement des collectivités territo-  
riales Bzou, province d'Azilal.  
- Construction du siège du grou-  
pement des collectivités territo-  
riales Ouauizegth, province  
d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres peut  
être retiré au bureau du Directeur  
Général des Services du Conseil  
Provincial d'Azilal, il peut égale-  
ment être téléchargé à partir du  
portail des marchés de l'état  
www.marchéspublics.gov.ma  
Le budget prévisionnel maxi-  
mum, hors taxe, pour l'exécution  
des travaux à réaliser est de : dix-  
millions dirhams, 00 cts (10  
00000,00DH).  
Le contenu, la présentation ainsi  
que le dépôt des dossiers des Ar-  
chitectes doivent être conformes  
aux dispositions des articles 100,  
101 et 102 du décret N°2-12-349 du  
8 Joumada 1 1434 (20/03/2013)  
relatif aux marchés publics.  
Les Architectes peuvent :  
=> Soit les envoyer par courrier  
recommandé avec accusé de ré-  
ception au bureau précité ;  
=> Soit les envoyer par voie élec-  
tronique dans le portail du mar-  
ché publics ;  
=> Soit déposer contre récépissé

leurs plis dans le bureau du Direc-  
teur Général des Services du  
Conseil Provincial d'Azilal  
=> Soit les remettre au Président  
de la commission d'appel d'offre  
au début de la séance et avant  
l'ouverture des plis ;  
Les pièces justificatives à fournir  
sont celles prévues par l'article 5  
du règlement de consultation.  
N°7067/PA

QSEVEN  
Société à responsabilité limitée  
d'associé unique au capital  
de 100.000 DH  
Siège social : Rez. de chaussée,  
CT1077, Zone industrielle  
de lissassa Casablanca

Aux termes d'un acte sous-seing  
privé en date du 25 Septembre  
2019 l'assemblée générale a déci-  
dé ce qui suit :  
- Autorisation de la donation de  
250 parts sociales de Monsieur  
Bachir SALHA au profit Monsieur  
Muhammad SALHA,  
- Autorisation de la donation de  
250 parts sociales de Monsieur  
Omar SALHA au profit Monsieur  
Muhammad SALHA,  
- Autorisation de la donation de  
250 parts sociales de Monsieur  
Samir SALHA au profit Monsieur  
Muhammad SALHA,  
- Démission de Monsieur Bachir  
SALHA et Monsieur Samir  
SALHA et Monsieur Omar  
SALHA de leurs fonctions en tant  
que gérants.  
- Monsieur Muhammad SALHA  
poursuivra ses fonctions en tant  
que gérant pour une durée indéter-  
minée.  
- Mise à jour des statuts et chan-  
gement de la forme juridique de  
la société QSEVEN en société à  
responsabilité limitée d'associé  
unique.  
Les articles 7 et 14 des statuts ont  
été modifiés en conséquence.  
Le Dépôt légal a été effectué au-  
près du tribunal de commerce de  
Casablanca le 03 Septembre 2020  
sous le N°744793.

N°7070/PA  
GLOBAL ESPACE  
PIECE AUTO  
DISTRIBUTION - CEPAD  
Société à responsabilité  
limitée au capital  
de 100,000 DH

Siège social: Bd Yacoub El Mans-  
sour Rue Haj Jilali El Oufir Ma-  
gasin 16 Maarif Casablanca  
Aux termes d'un acte sous-seing  
privé en date du 28 Août 2020  
l'assemblée générale a décidé ce  
qui suit :  
- Autorisation de la donation de  
70 parts sociales faite par Mon-  
sieur Mounir Azdoulal au profit  
de son frère Monsieur Amir Az-  
doulal.  
L'article 7 des statuts a été modifié  
en conséquence.  
Le Dépôt légal a été effectué au-  
près du tribunal de commerce de  
Casablanca le 08 Septembre 2020  
sous le N°745188.

N°7071/PA  
LUXURY PRESTIGIA  
DESIGNE "S.A.R.L.A.U"  
Constitution

Aux termes d'un acte SSP en date  
à Casablanca du 24/08/2020. Il a  
été Etabli les statuts d'une S.A.R.L.  
AU dont les caractéristiques sont  
les suivantes :  
DENOMINATION: LUXURY  
PRESTIGIA DESIGNE "S.A.R.L.  
AU"  
OBJET : entrepreneur de travaux  
divers ou constructions.  
LE SIEGE : CASABLANCA,  
217 RES AL FAITH BD BRAHIM  
ROUDANI PROLONGEE 1ER  
ETG N°3.  
CAPITAL SOCIAL : 10.000,00  
DHS, divisé en 100parts de 100  
DHS chacune:  
- Mr AZEDDINE FAHIM... 100,00  
Parts  
Soit un total de  
100,00 Parts  
GERANCE :  
La société est gérée par Mr AZED-  
DINE FAHIM  
ANNEE SOCIALE : Du 1er jan-  
vier au 31 décembre de chaque  
année.  
Le dépôt légal a été effectué au  
Tribunal de Commerce de Casa-  
blanca le : 04/09/2020  
R.C N° : 471015.

إعلان  
عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية

بناء على القرار رقم 44 بتاريخ 07 سبتمبر 2020... ينهي رئيس مجلس جماعة بني يخلف إلى علم عموم الموظفين التابعين لأسلاك الجماعة أنه تقرر إجراء امتحان الكفاءة المهنية لغاثة بعض هيئات موظفيها، و ذلك وفق البرنامج المضمن بالجدول أسفله.

الإطار الترقية	تاريخ ومكان إجراء الامتحان	عدد المناصب الممتحن بشأنها	الشروط النظامية الواجب توفرها في المترشح	أخر أجل لإيداع ملف الترشيح
مساعد إداري من الدرجة الثالثة	على الساعة التاسعة صباحا بمقر جماعة بني يخلف (قاعة الاجتماعات)	منصب واحد (01)	يفتح في وجه المرشحين من الدرجة الثالثة الذين قضوا ست سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية بهذه الصفة إلى غاية تاريخ إجراء هذا الامتحان.	13 نونبر 2020 قبل الساعة الرابعة والنصف
مساعد تقني من الدرجة الثانية	على الساعة التاسعة صباحا بمقر جماعة بني يخلف (قاعة الاجتماعات)	منصب واحد (01)	يفتح في وجه المرشحين من الدرجة الثانية الذين قضوا ست سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية بهذه الصفة إلى غاية تاريخ إجراء هذا الامتحان.	13 نونبر 2020

ملحظة : - تودع طلبات الترشيح بصفة شخصية لدى مكتب الموارد البشرية بجماعة بني يخلف في أجل انتهاء 13 نونبر 2020... و هو آخر أجل لقبول الترشيحات.



SABRI FOOD SARL AU  
CONSTITUTION  
D'UNE SARL AU  
Aux termes d'un acte ssp  
établi le 24/07/2020 il a été  
constitué une SARL AU  
ayant les caractéristiques  
suivantes :  
Dénomination : SABRI  
FOOD SARL AU  
Siège Social : KHALIL 02  
RUE 04 N°32 ETG 3 APT 5  
LA VILLETTE HAY MO-  
HAMMADI CASA-  
BLANCA  
Objet : MARCHAND BOU-  
CHER EN GROS  
Gérance : la société est gérée  
par Mr. SABRI OUSSAMA  
gérant unique pour une  
durée illimitée  
Capital Social : il est fixé à  
100.000,00 dhs, divisé en  
1000 parts social de 100 dhs

chacune comme suit :  
\* Mr. SABRI OUSSAMA  
: 1000 parts sociales  
L'exercice social commence  
le 1er janvier et se termine le  
31 décembre de chaque  
année  
Le dépôt légal a été effectué  
au tribunal de commerce de  
Casablanca par le biais du  
centre régional de Casa-  
blanca le 31/08/2020  
RC N°470545

N°7056/PA  
ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'IFRANE  
CONSEIL PROVINCIAL  
D'IFRANE  
SERVICE DES MARCHES  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT

N° 37/2020/BP  
Le 05/10/2020 à 11h 00mn,  
Il sera procédé, dans les bu-  
reaux du Conseil Provincial  
d'Ifrane à l'ouverture des  
plus relatifs à l'appel d'offres  
sur offres de prix, pour :  
Electrification 2°/1° catégo-  
rie des douars Ait Hammou  
Ouhmad et Ouassou à la  
Commune Territoriale  
d'Azrou «Province  
d'Ifrane».  
Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré au service  
des marchés de la DAFP  
du, Conseil Provincial  
d'Ifrane, il peut également  
être téléchargé à partir du  
portail des marchés publics  
: (www.marchespublics  
.gov.ma).  
- Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme de

: Trente Mille Dirhams (30  
000.00 Dhs).  
- L'estimation des coûts des  
prestations établies par le  
maître d'ouvrage est fixée à  
la somme de : Huit Cent  
Vingt Quatre Mille Quatre  
Cent Dix Neuf Dirhams et  
Vingt Six Centimes (824  
419,26 Dhs).  
Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dos-  
siers des concurrents doi-  
vent être conformes aux  
dispositions des articles 27,  
29 et 31 du décret n°2-12-  
349 relatif aux marchés pu-  
blics.  
Les concurrents peuvent :  
- soit déposer contre récé-  
pissé leurs plis au service  
des marchés de la DAFP, du  
Conseil Provincial d'Ifrane.  
- soit les envoyer, par cour-  
rier recommandé avec ac-  
cusé de réception, au  
bureau précité ;  
- soit les remettre au prési-  
dent de la commission d'  
appel d'offres au début de  
la séance et avant l'ou-  
verture des plis.  
- Soit transmettre leurs  
dossiers par voie électro-  
niques.  
Les concurrents doivent  
fournir la copie certifiée  
conforme à l'original de  
l'attestation d'Agrément «  
MT-BT2 » accordée par  
l'ONE concernant les ré-  
seaux.  
Les concurrents non instal-  
lés au Maroc doivent four-  
nir le dossier technique tel  
que prévu par le règlement  
de consultation.

- D'aménagement de la  
piste Boulmharize Ait Lah-  
cen Oubrahim sur 1,5 km à  
la Commune de Tizguitte ;  
- D'aménagement de la  
piste Ait Ammy Driss  
Ighoud sur 2 km à la Com-  
mune de Ain Leuh ;  
- D'aménagement de la  
piste Cascade Ajaoubou sur  
1,2 km à la Commune de  
Ain Leuh « Province  
d'Ifrane ».  
Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré au service  
des marchés de la DAFP du,  
Conseil Provincial d'Ifrane,  
il peut également être télé-  
chargé à partir du portail  
des marchés publics :  
(www.marchespublics.gov.  
ma). - Le cautionnement  
provisoire est fixé à la  
somme de : Trois Mille Di-  
rhams (3 000.00 Dhs).  
- L'estimation des coûts des  
prestations établies par le  
maître d'ouvrage est fixée à  
la somme de : Cinquante  
Sept Mille Deux Cent Quar-  
ante Dirhams (57 240,00  
Dhs).  
Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dos-  
siers des concurrents doi-  
vent être conformes aux  
dispositions des articles 27,  
29 et 31 du décret n°2-12-349  
relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récé-  
pissé leurs plis au service  
des marchés de la DAFP, du  
Conseil Provincial d'Ifrane.  
- Soit les envoyer, par cour-  
rier recommandé avec ac-  
cusé de réception, au  
bureau précité ;  
- Soit les remettre au prési-  
dent de la commission d'  
appel d'offres au début de  
la séance et avant l'ou-  
verture des plis.  
- Soit transmettre leurs  
dossiers par voie électro-  
niques. Les pièces justificatives  
à fournir sont celles prévues  
par l'article 8 du règlement  
de consultation.

10.heures, il sera procédé,  
dans les bureaux de Mon-  
sieur le Président de la  
Commune de Kenitra à  
l'ouverture des plus relatifs  
à l'appel d'offres ouvert sur  
offres de prix pour les Tra-  
vaux d'aménagement des  
espaces verts à la commune  
de Kenitra.  
Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré auprès du  
service des marchés de la  
Commune de Kenitra, sis à  
rue El Yarmouk, résidence  
Montassar, Il peut égale-  
ment être téléchargé à partir  
du portail des marchés de  
l'Etat  
www.marchéspublics.  
gov.ma/marchéspublics/  
Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme de  
Quinze Mille Dirhams (15  
000,00 DHS)  
L'estimation des coûts des  
prestations établie par le  
maître d'ouvrage est fixée à  
la somme de Neuf Cent  
Quatre Vingt Dix Neuf  
Mille Neuf Cent Trente Di-  
rhams (999 930,00 DHS)  
TTC.  
Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dos-  
siers des concurrents doi-  
vent être conformes aux  
dispositions des articles  
27,29 et 31 du décret n°  
2.12.349 relatif aux marchés  
publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer leurs plis par  
courrier recommandé avec  
accusé de réception à  
l'adresse suivante : Com-  
mune de Kenitra – Place ad-  
ministrative - Kenitra.  
- Soit déposer contre récé-  
pissé leurs plis au secré-  
tariat du président de la  
Commune de Kenitra.  
- Soit les remettre au prési-  
dent de la commission d'  
appel d'offres au début de  
la séance et avant l'ou-  
verture des plis.  
- Soit les déposer par voie  
électronique dans le portail  
des marchés publics  
Il est prévu une visite des  
lieux le Mardi 22 Septembre  
2020 à 11 heures. Le départ  
aura lieu à partir du service  
des marchés de la com-  
mune de Kenitra.  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 6 du règlement  
de consultation

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
REGION DE CASABLANCA - SETTAT  
PROVINCE DE SIDI BENNOUR  
COMMUNE DE SIDI-BENNOUR

\*\*\*\*\*  
AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES N°10/2020/38

Le président de la commune de Sidi Bennour porte connaissance aux publics qu'il a été décidé le 07/10/2020 à 11 h. la vente aux enchères publiques, des voitures, vélocycle, troncs d'arbres et autres ferrailles mis en Fourrière de la commune de Sidi Bennour.

Lot n°1 : Motocycles

N°	Genre des motocycles	Quantité	Prix de vente minimal proposé	Observations
1	Motocycles	41	16. 800.00	A la casse
2	Vélos	17	8	A la casse
3	Triporteurs	03	2500.00	A la casse

Lot n°2 : Voitures

N°	Genre des Véhicules	Quantité	N° Mile	Prix de vente minimal proposé	Observations
1	Voiture Toyota	1	49-A-3007	3000.00 DH	A la casse
2	Voiture R9	1	8-A-13518	2000.00 DH	A la casse
3	Voiture UNO	1	54-A-294	2000.00 DH	A la casse
4	Voiture PASSAT	1	8-A-13062	2500.00 DH	A la casse
5	Voiture VOLVO	1	1-B-37232	2000.00 DH	A la casse
6	Voiture C15	1	54-A-25081	2000.00 DH	A la casse
7	Voiture LANDROVER	1	81-A-2346	2500.00 DH	A la casse
8	Voiture Renault 18	1	55-A-8047	1000.00 DH	A la casse
9	Voiture Mercedes AUDI	1	8-B-28029	3000.00 DH	A la casse
10	Voiture Mercedes VOLVO	1	1-A-950	2000.00 DH	A la casse
11	Voiture PEUGEOT 405	1	20-A-39028	2500.00 DH	A la casse
12	Voiture REGATA	1	15-A-24718	2500.00 DH	A la casse
13	Voiture UNO	1	8-A-61779	1000.00 DH	A la casse
14	Carcasses de Voiture	11	====	4000.00 DH	A la casse
15	voiture	1	8-A-47353	3000.00 DH	A la casse

Lot n° 3 : Moteur de pompe à eau

N°	Désignation	Quantité	Prix de vente minimal proposé	Observations
1	Moteur de pompe à eau petit format	250	50.000.00 DH	A la casse
2	Moteur de pompe à eau petit format	200	40.000.00 DH	A la casse
3	Moteur de pompe à eau Grand Format	22	8.800.00 DH	A la casse

Lot n° 4 : Bouteilles de gaz

N°	Désignation	Quantité	Prix de vente minimal proposé	Observations
1	Bouteilles de gaz Format divers	300	9000.00 DH	A la casse

Lot n° 5 : Bois et fer

N°	Désignation	Quantité	Prix de vente minimal proposé	Observations
1	Bois et fer	Ens	4000.00 DH	A la casse

Lot n° 6 : Troncs D'arbres

N°	Désignation	Quantité	Prix de vente minimal proposé	Observations
1	Troncs D'arbres	Ens	4000.00 DH	A la casse

Le dossier de vente aux enchères peut être retiré du bureau des marchés de la commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

La séance de vente aux enchères. Aura Lieu à La Fourrière De La Commune De Sidi Bennour Le Jour Du 07/10/2020 à partir du 11 H du Matin.

**Conditions de Vente :**  
- Il est demandé aux enchérisseurs désireux de participer à cette vente aux enchères de se présenter au lieu et date fixés ci-dessus muni de la caution bancaire ou en espèce d'un montant de (5.000.00 Dh) Cinq mille Dirhams et d'une pièce d'identité officielle.  
- Les intéressés peuvent visiter les lots à céder à la fourrière communale durant les heures de travaux.  
- Les offres sont faites verbalement sur les lieux de la vente.  
- La vente sera consentie à l'enchérisseur le plus offrant retenu par l'Administration.  
- Les paiements sont effectués par le titulaire chez le percepteur de Sidi Bennour dans les (72) Soixante douze heures à compter du lendemain du jour de la vente aux enchères après adjudication avec majoration de 10% (dix pour cent) du montant d'achat.  
- Le titulaire doit accepter les achats à son état, sans réclamation de diminution de prix.  
- Le concurrent titulaire des ventes aux enchères doit tirer les achats à sa charge dans un délai de (5) Cinq jours à compter du lendemain du jour de vente aux enchères sous l'application de pénalité de retard de (100,00 dh) cent dirhams par jour de retard à déduire du cautionnement.

N°7055/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'IFRANE  
CONSEIL PROVINCIAL  
D'IFRANE  
SERVICE DES MARCHES  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 38/2020/BP  
Le 06/10/2020 à 11h 00mn,  
Il sera procédé, dans les bu-  
reaux du Conseil Provincial  
d'Ifrane à l'ouverture des  
plus relatifs à l'appel d'offres  
sur offres de prix, pour :  
La réalisation des études  
techniques et suivi des tra-  
vaux :

N°7057/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'IFRANE  
CONSEIL PROVINCIAL  
D'IFRANE  
SERVICE DES MARCHES  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 13/2020  
Le Mardi 06 Octobre 2020 à

N°7058/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE KENITRA  
COMMUNE  
DE KENITRA  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
SERVICE DES MARCHES  
N°13/2020  
Le Mardi 06 Octobre 2020 à

N°7059/PA

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
عمالة إقليم شفشاون  
جماعة الدرادرة  
مصلحة الشؤون الإدارية والقانونية  
مكتب تدبير الموارد البشرية  
\*\*\*\*\*

**إعلان عن تنظيم امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2020 لولوج درجة مساعد تقني من الدرجة الثانية ودرجة مساعد إداري من الدرجة الأولى**

ينهي رئيس مجلس جماعة الدرادرة إلى علم كافة الموظفين المنتسبين للأسلاك الإدارية لجماعة الدرادرة، و الذين استوفوا ست سنوات على الأقل من الخدمة القطبية في درجة مساعد تقني من الدرجة الثالثة ودرجة مساعد إداري من الدرجة الثانية إلى غاية تاريخ إجراء أول اختبار كتابي لولوج درجة مساعد تقني من الدرجة الثانية ودرجة مساعد إداري من الدرجة الأولى، أن الجماعة ستستظم امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2020 بمقر الجماعة وفق الجدول التالي :

عدد المناصب	آخر أجل لإيداع الترشيحات	تاريخ إجراء الامتحان	إطار الترقية	الإطار الأصلي
1	2020/10/13	2020/10/17	مساعد تقني من الدرجة الثانية	مساعد تقني من الدرجة الثالثة
1	2020/12/21	2020/12/30	مساعد إداري من الدرجة الأولى	مساعد إداري من الدرجة الثانية

فقط الراغبين في اجتياز هذه الامتحانات، و الذين تتوفر فيهم الشروط السالفة الذكر التقدم بطلبات ترشيحهم إلى مكتب تدبير الموارد البشرية في الأجل المحدد بالجدول أعلاه.

N°7060/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE D'EL JADIDA  
CONSEIL PROVINCIAL  
D'EL JADIDA  
DIRECTION GENERALE  
DES SERVICES  
D.A.A.F./S.A.F.P  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 07/2020/BP  
Le Mardi 06 Octobre 2020 à  
10 :00 heures, Il sera procé-  
dé, dans les bureaux de  
Mr le Président du conseil  
Provincial d'El Jadida sis au  
siège de la province d'El Ja-

didida à l'ouverture des plis  
relatifs à l'appel d'offres sur  
offres des prix suivant :  
Travaux de construction de  
deux réservoirs surélévés au  
dour Od Rbiaa à la  
Commune Territoriale Od  
Ghanem et douar Hajjaj à la  
Commune Territoriale Sidi  
Mhamed Akhdim -Pro-  
vince d'El Jadida-.  
Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré à la Division  
des affaires administratives  
et financière/ service des  
affaires financières et du  
patrimoine, Direction géné-  
rale des services Conseil


provincial d'El Jadida sis au  
siège de la province d'El Ja-  
didida, il peut également être  
téléchargé à partir du por-  
tail des marchés publics  
www.marchéspublics.gov.  
ma  
-Le cautionnement proviso-  
ire est fixé à la somme de  
: 10.000,00 Dirhams (Dix  
Mille Dirhams).  
-L'estimation des coûts des  
prestations établie par le  
maître d'ouvrage est fixée à  
la somme de : Quatre Cent  
Quatre Vingt Quatorze  
Mille Huit Cent Cinquante  
Six Dirhams (494.856,00

dhs).  
Le contenu ainsi que la pré-  
sentation des dossiers des  
concurrents doit être  
conforme aux dispositions  
des articles 27, 29 et 31 du  
décret n° 2.12.349 relatif aux  
marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit déposés contre récé-  
pissé au bureau d'ordre sis  
au siège du Conseil provin-

cial d'El Jadida.  
- Soit envoyés par courrier  
recommandé avec accusé  
de réception, au bureau  
précité.  
- Soit remis séance tenante  
au président de la commis-  
sion d'appel d'offres au  
début de la séance et avant  
l'ouverture des plis et ce,  
conformément à l'article  
n° 31 du décret précité.

Soit les envoyés par voie  
électronique conformément  
à l'article 7 de l'arrêté du  
ministre de l'économie et  
des finances n°20-14 du  
04/09/2014.  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'Article 6 du règlement  
de consultation

N°7054/PA

  
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle,  
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
Académie Régionale d'Éducation et de Formation  
Région de Marrakech Safi  
Direction provinciale de Chichaoua

**AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT SUR OFFRES DE PRIX**  
N° : 24/2020/CH/INV  
« Séance publique »

Le 06 octobre 2020 à 14 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le directeur provincial du MENFPESRS à Chichaoua (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi – CU Chichaoua), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

lot n°	OBJET	Montant de l'Estimation
01	le contrôle technique des études et le contrôle des travaux d'extension du lycée collégial IBN ANNAFISS par quatre (04) salles d'enseignement général	10 000,00 dhs (dix mille dhs)
02	le contrôle technique des études et le contrôle des travaux d'extension des lycées qualifiants AL KHAOUARIZMI et IBN ROCHD relevant de la D.P.M.E.N.F.P.E.S.R.S de CHICHAOÛA	20 000,00 dhs (vingt mille dhs)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :


- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux du Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine, Avenue Mohamed VI, Hay Mohammadi, CHICHAOÛA;
- soit les déposer contre récépissé dans les bureaux précités ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

\*En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma) ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

NB : Cet avis d'appel d'offres est strictement Réservé aux PME

N°7053/PA

  
ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE MIDELET  
SECRETARIAT GÉNÉRAL  
D.B.M.

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX**  
N° 24/ANDH/2020 SEANCE PUBLIQUE

Le 05/10/2020 à 10h30 du matin, il sera procédé au siège de la Province de Midelet à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

**TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA ROUTE RURALE AIT BEN ICHOU-OUKHAJJA, COMMUNE TERRITORIALE AIT AYACHE, PROVINCE DE MIDELET.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelet. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchéspublics.gov.ma>

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : CENT MILLE DHS (100 000,00) DHS.

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : (4 643 619.60 DHS) QUATRE MILLIONS SIX CENT QUARANTE TROIS MILLE SIX CENT DIX-NEUF DIRHAMS ; 60 CTS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelet ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité, sont énumérées à l'article 6 du règlement de consultation

**Dossier technique comprenant :**

- \* Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :


Secteur	Qualification	Classe
B	B1 - B3 - B4 - B5 et B11	3

- Pour le nouveau système de qualification et de classification :

\* Pour les concurrents non installés au Maroc :

Les concurrents doivent produire le dossier technique prévu par le règlement de la consultation.

N°7050/PA

  
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle,  
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
Académie Régionale d'Éducation et de Formation  
Région de Marrakech Safi  
Direction provinciale de Chichaoua

**AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT SUR OFFRES DE PRIX**  
N° : 25/2020/CH/INV  
« Séance publique »

Le 07 octobre 2020 à 10 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le directeur provincial du MENFPESRS à Chichaoua (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi – CU Chichaoua), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : **Les travaux de démolition des bâtiments situés au sein des établissements scolaires primaires relevant de la D.P.M.E.N.F.P.E.S.R.S de CHICHAOÛA** (lot unique).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **1 000,00 dirhams (Mille Dirhams)**

L'estimation des coûts des travaux est fixée à la somme de : **69 840,00 dirhams (soixante-neuf mille huit cent quarante dirhams).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :


- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux du Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine, Avenue Mohamed VI, Hay Mohammadi, CHICHAOÛA;
- soit les déposer contre récépissé dans les bureaux précités ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

\*En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma) ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

NB : Cet avis d'appel d'offres est strictement Réservé aux PME

N°7052/PA

  
ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE MIDELET  
SECRETARIAT GÉNÉRAL  
D.B.M.

**AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT SUR OFFRES DE PRIX**  
N° : 23/2020/CH/INV  
« Séance publique »

Le 06 octobre 2020 à 10 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le directeur provincial du MENFPESRS à Chichaoua (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi – CU Chichaoua), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : **Les travaux de mise à niveau du centre de la deuxième chance relevant de la DPMENFPESRS de CHICHAOÛA, AREF – MS** (lot unique).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **12 000,00 dirhams (Douze Mille Dirhams)**

L'estimation des coûts des travaux est fixée à la somme de : **810 205.20 dirhams (Huit cent dix mille deux cent cinq dirhams vingt centimes).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux du Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine, Avenue Mohamed VI, Hay Mohammadi, CHICHAOÛA;
- soit les déposer contre récépissé dans les bureaux précités ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

\*En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma) ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N°7051/PA

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau

DIRECTION REGIONALE DU NORD Travaux sur réseau d'assainissement liquide au niveau du centre Ajdir

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT- N°129DR9/C/AMN/5/ 2020

La Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise à Tanger, lance le présent appel d'offres qui concerne : Travaux sur réseau d'assainissement liquide au niveau du centre Ajdir.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. L'estimation du coût des prestations s'élève à 719 970,00 DH TTC. Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 7 200,00DH.

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE – Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise – rubrique Achats).

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être : - Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla,

Tanger, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis. - Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla,

avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis. - Soit remis à la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis. L'ouverture des plis aura lieu le mercredi 14/10/2020 à 10h à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger. Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics. **N°7048/PC**

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'EL JADIDA CONSEIL PROVINCIAL D'EL JADIDA DIRECTION GENERALE DES SERVICES D.A.A.F/S.A.F.P AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 08/2020/BP

Le Mardi 06 Octobre 2020 à 10 :00 heures, Il sera procédé, dans les bureaux de Mr le Président du conseil Provincial d'El Jadida sis au siège de la province d'El Jadida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix suivant :

Travaux de construction de deux réservoirs surélèves au douar El Ayouer à la Commune Territoriale Sidi Abed et douar Od Bayed à la Commune Territoriale Mogress -Province d'El Jadida. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Division des affaires administratives et financière/ service des affaires financières et du patrimoine, Direction générale des services Conseil provincial d'El Jadida sis au siège de la province d'El Jadida, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10.000,00 Dirhams (Dix Mille Dirhams). -L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre Cent Quatre Vingt Quatorze Mille Huit Cent Cinquante Six Dirhams (494.856,00 dhs).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conforme aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent : - Soit déposés contre récépissé au bureau d'ordre sis au siège du Conseil provincial d'El Jadida. - Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité. - Soit remis séance tenante au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis et ce, conformément à l'article n° 31 du décret précité. Soit les envoyés par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'Article 6 du règlement de consultation **N°7049/PA**

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR WILAYA DE LA REGION DE L'ORIENTAL REGION DE L'ORIENTAL DIRECTION GENERALE DES SERVICES DIVISION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES DIVISION DU BUDGET, DES FINANCES ET D'EQUIPEMENTS SERVICE DES COMMANDES ET DES MARCHES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°72/2020/BR**

Le 06/10/2020 à partir de 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Région de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : **Travaux de construction de la route NC reliant Iaghraba et route Ouled Aissa (douar hadachat) sur une longueur totale de 3.226 km- Commune Mtalsa -Province Driouch.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Région de l'Oriental à Oujda, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'état [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

La caution provisoire : **40.000,00 DHS (quarante mille dirhams)**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **3.125.397,29DHS (trois millions cent vingt-cinq mille trois cent quatre-vingt-dix-sept dirhams 29 cts).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Région de l'Oriental, Boulevard Son altesse Royale Prince Héritier Moulay EL Hassan Oujda.
- ✓ Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ✓ Soit les déposer par voie électronique via le portail des marchés publics.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 05 du règlement de Consultation.

**Dossier Technique comprenant :**

Pour les concurrents installés au Maroc, doivent fournir une Copie certifié conforme à l'original du certificat de qualification et classification :

Secteur	Classe	Qualifications
B	4	B1/ B3/B5

Pour les concurrents non installés au Maroc : Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation. **N°7047/PA**

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE MEDIOUNA SECEATARIAT GENERAL DBM

**Avis modificatif relatif à l'Appel d'offres ouvert N°10/2020/INDH**

Nous portons à la connaissance des concurrents que l'appel d'offres ouvert N° 10/2020/INDH relatif à l'équipement du centre de réanimation à l'hôpital provincial de Mediouna –PROVINCE DE MEDIOUNA- en lot unique, qui avait paru dans le journal « libération » en date du 25/08/2020 sous N° 9098, a connu des modifications suivantes :

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation au lieu de l'article 08 du règlement de consultation
- Le dossier d'appel d'offres ouvert exige le dépôt des prospectus et notices de tous les prix indiqués au bordereau des prix détaillés estimatifs (voir l'article 14 de règlement de consultation).
- Le nouveau dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

**N°7046/PA**

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE BOULEMANE COMMUNE DE MISSOUR SERVICES RESSOURCES HUMAINES

**AVIS DE PUBLICATION DE L'EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AU TITRE DE L'ANNEE 2020**

Le Président de la commune de Missour porte à la connaissance du personnel remplissant les conditions requises, visées ci-dessous, que l'examen d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2020, aura lieu au siège de la commune de Missour.

GRADE	CONDITIONS REQUISES (au moins 6 ans d'ancienneté par grade)	DATE D'EXAMEN	DERNIER DELAI DE DEPOT DE CANDIDATURE	Nbresde POSTE
ADMINISTRATEUR 2° GRADE	ADMINISTRATEUR 3° GRADE	07/11/2020	29/10/2020	01
TECHNICIEN 2° GRADE	TECHNICIEN 3° GRADE	07/11/2020	29/10/2020	01
TECHNICIEN 3° GRADE	ADMINISTRATEUR 4° GRADE	07/11/2020	29/10/2020	01
REDACTEUR 3° GRADE	REDACTEUR 4° GRADE	07/11/2020	29/10/2020	01
ADJOINT ADMINISTRATIF 2°GRADE	ADJOINT ADMINISTRATIF 3°GRADE	07/11/2020	29/10/2020	01
ADJOINT TECHNIQUE 2°GRADE	ADJOINT TECHNIQUE 3°GRADE	07/11/2020	29/10/2020	06

**N.B: LES DOSSIERS DE CANDIDATURE DOIVENT ETRE DEPOSES AU BUREAU D'ORDRE DE LA COMMUNE DE MISSOUR**

**N°7044/PA**

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE TAROUANNT COMMUNE SIDI BOUAAL

**Avis de concours d'aptitude professionnelle pour l'année 2020**

Le président de la Commune Sidi Bouaal annonce qu'un concours d'aptitude professionnelle année 2020 sera organisé le 03 octobre 2020 à 10 h 00 au siège de la commune Sidi Bouaal, ouvert au profit des fonctionnaires de la commune ayant rempli les conditions mentionnées dans le tableau ci-dessous :

Grade de concours	Nombre de poste	Date de concours	Lieu de concours	Date limite de dépôt	Conditions
Rédacteur 2 <sup>ème</sup> grade	01	03/10/2020	Siège de la Commune SIDI BOUAL	01/10/2020	Rédacteurs 3 <sup>ème</sup> grade ayant 6 ans d'ancienneté dans ce grade
Technicien 2 <sup>ème</sup> grade	01	03/10/2020	Siège de la Commune SIDI BOUAL	01/10/2020	Technicien 3 <sup>ème</sup> grade ayant 6 ans d'ancienneté dans ce grade

**N°7045/PA**

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

SUPPORTE AVEC PATIENCE	FARCE	PLAINTES	MÉTAL MONOCHROME	MARKÉ	LE DOUTE	GRECQUE	PRONOM	DE BAS EN HAUT: ADMINISTRE	BLESSE AVEC UNE ARME À FEU
						LIQUIDE SIRUPEUX			
FILS D'APOLLON				PROFITABLE					TRÈS SENSIBLE
NÉGATIF						HYMNE	TERRE GRECQUE		
INTERJECTION			INSECTE		POSSESSIF			TRANCHES LETTRES DE MEMMI	
								EN OBSERVATION	CARDINAUX
FÉLICITÉ	LETTRES DE NASSER				VIGNE	A PERDU LA TÊTE			
SANS-ABRI							PRONOM		NUIT
WHISKY							CONNU		TOMBANTE
VIVRES								RIVAGE	QUARTIER DE VIBORG
									PORTE
LETTRES DE FÈS			PELER						
			COLLE						
DÉTONATION	TÊTE D'ÉCROU	NOTE		VOYELLES	CRACK		DONNE LE CHOIX EN NAGE		EN OTAGE
PAPOTE						ACTE			

Solution mots flechés d'hier

MÉLANGÉ	A	EN VITESSE	MINI-MÔME	T	MONTE-LE FIN DE VERBE	TRAIN GRANDE VITESSE	S	TRÈS RUSÉ	T	RECOLA-GE EN ARGOT	QUI NE FUT PAS
LICENCE	L	I	B	E	R	T	I	N	A	G	E
ALTERÉ	A	L	T	E	R	E	G	O	VEINE	P	O
QUASIMODOU	I	LETTRES DE KABBAL	B	T	APERÇU EN TÔLE	V	U	ESPIONNA	I	ENLÈVE-NT	A
BIFFLE EN TOURNÉE	A	P	E	R	O	GAZ SÈRES ÉTENDARD	X	E	N	O	N
ÂGÉ	A	G	E	À L'ENVERS ARGENT	E	L	B	P	DE BAS EN HAUT: ABHORRE	L	T
ÈRE	E	L	CRACK	QUARTIER DE FÈS	VOYELLES	A	E	I	LETTRIS DE TACITE	E	H
LIONS	FARULES-SCHEMATA POPULAIRES NOUVEAU	L	A	F	O	N	T	A	VARIANTE DE MÈ SUR-LE-CHAMP	I	N
UNISSONS	UN	I	S	S	O	N	S	LETTRIS DE PLOTIN	L	T	MISÉR-ABLE
À L'ENVERS DÉMONSTRATIF	E	C	BENËT	CONTON ETION	FIN DE PARTIE	I	E	L	MARKÉ UNE ÉMOTION VIVE	M	H
MOUSQUETAIRES	M	O	U	S	Q	U	E	T	A	I	R
CHALIER D'UN MOUSQUET	F	L	O	U	À L'ENVERS: ROC	R	E	H	C	O	R
SABOCHÉ	T	E	T	E	EN VEDETTE	E	D	BÊTASSE	O	I	E

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la Rédaction**  
Ahmed Saâdi

**Rédaction**  
Mohamed Bouarab  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouithy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Chady Chaabi

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmardi

**Révision**  
Abdelmoumeïn Warrach

**Secrétariat**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki

**Documentation**  
Nadia Ghazali

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Laâyoune)  
Abdelali khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouaib Sahnoun  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Youssef El Gahs**  
Mouna El Youssoufi  
Loubna Baghdadi  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaiter  
Fadwa Choukri

**44, Avenue des E.A.R**  
3ème Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghrebines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier de PRESSE 130/64

**Site web:**  
[www.libe.ma](http://www.libe.ma)

**Journal Libération**

**Libération Maroc**

**www.ojd.ma**

**2017**

### Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2								■		
3			■						■	
4										
5					■	■	■			
6				■						
7			■						■	
8				■						
9		■								
10							■			

**HORIZONTALLEMENT**

- 1- Plante aromatique
- 2- Organes femelles - Personnel
- 3- Nickel - Caudide
- 4- Redoutable
- 5- Il cerne le lagon - Fiable
- 6- Démence - Intentai
- 7- Génisse - Chemin pastoral
- 8- Explosif - Vielle strophe
- 9- Abandonnée
- 10- Localisée - Abréviation de commerce

**VERTICALEMENT**

- 1- Politesses conventionnelles
- 2- Aéronautique
- 3- Anon - Fameux charpentier - Trois d'étudiant
- 4- Sonals - Gagné
- 5- Bay-window - Crochet
- 6- Boi de théâtre - Grellée
- 7- Continent - Vedette
- 8- Mange (Se...)
- 9- Eclot - Pêdit de l'eau - Indicateur
- 10- Homologués

### Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	S	E	M	E	S	T	R	I	E	L
2	A	P	A	N	A	G	E	■	M	I
3	L	I	T	S	■	V	A	R	I	E
4	A	L	E	A	S	■	L	U	N	E
5	M	O	R	B	I	D	I	T	E	■
6	A	G	I	L	E	■	S	■	M	R
7	N	U	E	E	S	■	E	M	M	A
8	D	E	L	■	T	A	S	■	E	T
9	R	■	L	U	E	S	■	A	N	E
10	E	R	E	S	■	E	P	A	T	E

### Grilles de sudoku

**Facile**

4	6	2		9	8	5		
					5	2		4
3		8						9
		7	5	7	9		6	1
6	9		3	1				
8						7		3
7		5	2					
		9	4	6		1	5	8

**Moyen**

				3		2	8	
	8	4					7	9
			5		7			4
	4			2		7	5	1
		1				8		
3	2	8		5				9
4			9		6			
1	7					9	6	
	6	9		1				

**Difficile**

			4			9	8	
			2	5	8		7	
								3
	3					6	7	
2			6					1
9	4						2	
3								
	2		9	1	4			
4	8				5			

**Expert**

	5					1	8	
		7	2					
6			1					
4			8			9		
2	9		6			7	8	
		8			3		6	
					9		4	
					8	5		
	7	6					3	

### Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

### Solution sudoku d'hier

**Facile**

9	5	6	8	2	4	3	1	7
2	4	1	6	7	3	8	5	9
7	8	3	9	5	1	2	6	4
5	6	8	3	9	2	7	4	1
4	9	2	1	8	7	6	3	5
3	1	7	4	6	5	9	8	2
1	2	5	7	3	8	4	9	6
6	3	4	2	1	9	5	7	8
8	7	9	5	4	6	1	2	3

**Moyen**

1	8	2	5	7	4	9	3	6
5	7	6	9	1	3	2	4	8
4	9	3	2	6	8	7	1	5
3	1	7	6	4	2	5	8	9
9	2	5	8	3	7	4	6	1
8	6	4	1	5	9	3	7	2
6	4	1	3	2	5	8	9	7
7	5	9	4	8	1	6	2	3
2	3	8	7	9	6	1	5	4

**Difficile**

5	8	7	1	4	2	3	9	6
2	9	6	3	8	7	4	5	1
4	1	3	6	5	9	2	8	7
7	6	5	4	2	3	9	1	8
1	2	4	7	9	8	5	6	3
9	3	8	5	1	6	7	2	4
6	4	9	8	3	5	1	7	2
3	7	2	9	6	1	8	4	5
8	5	1	2	7	4	6	3	9

**Expert**

1	2	6	7	9	4	5	8	3
8	7	9	5	3	1	4	2	6
3	4	5	6	2	8	1	9	7
2	9	7	3	1	6	8	4	5
5	8	3	4	7	2	6	1	9
4	6	1	9	8	5	3	7	2
7	3	4	1	5	9	2	6	8
6	5	2	8	4	7	9	3	1
9	1	8	2	6	3	7	5	4

# Sport

## L'opération sauvetage de l'IRT se poursuit de plus belle

*Après le Raja à Casablanca, les Tangérois s'offrent l'OCK à Khouribga*

L'Ittihad de Tanger a arraché la victoire sur la pelouse de l'Olympique de Khouribga (0-1), en match retard comptant pour la 22<sup>e</sup> journée de Botola Pro D1, disputé mardi soir à Khouribga.

L'unique but de la rencontre a été l'œuvre d'Ibrahim Bezghoudi qui permet aux siens de décrocher les trois points de la victoire.

Au terme de la rencontre, l'Olympique de Khouribga stagne à la quatorzième place du classement avec un total de 24 points, suivi par son adversaire du jour qui, malgré la victoire, demeure avant-dernier avec 21 unités.

Plus tôt dans la soirée, le Raja de Béni Mellal et le Difaâ d'El Jadida se sont neutralisés (0-0) à Oued Zem, au terme d'un match

retard comptant pour la même journée.

Ainsi, les deux clubs se sont partagés les points au terme d'une rencontre sans réalisation où très peu d'occasions ont été créées de part et d'autre.

Réduits à dix après l'expulsion de Hamza Darai à la 83<sup>e</sup> minute, les Jdidis n'ont pas pu faire mieux qu'un nul face à la lanterne rouge du championnat.

A l'issue de cette rencontre, le Difaâ demeure à la sixième place du classement avec un total de 35 points, tandis que son adversaire du jour est toujours dernier avec 10 unités.

Hier mercredi, l'AS FAR devait recevoir le Wydad de Casablanca au Complexe sportif Prince Moulay Abdellah pour le compte de la 22<sup>e</sup> journée, tandis que l'autre rencontre, qui devait opposer le Raja de Casablanca



au Rapide Oued Zem, a été reportée au 27 septembre (20h00), a annoncé mardi la Ligue nationale de football professionnel (LNFP).

Dans un communiqué publié sur le site officiel de la FRMF, la Ligue indique que ce report intervient suite aux résultats du dernier test médical du Covid-19 auquel ont été soumises les composantes du Rapide Oued Zem et qui ont révélé la contamination de huit de ses joueurs.

La même source précise que toutes les personnes ayant eu contact avec les joueurs contaminés ont été placés en isolement préventif.

A noter que le RCA est leader du championnat avec un total de 45 points, tandis que le club de Oued Zem occupe la douzième position avec 27 unités.

## Anouar Touhami prêté à Apoel de Nicosie

L'international marocain Anouar Touhami, sociétaire du club espagnol de Real Valladolid, jouera cette saison sous forme de prêt au sein de l'équipe chypriote d'Apoel de Nicosie, a annoncé, mardi, le club castillan.

"Le Real Valladolid et l'Apoel de Nicosie ont conclu un accord pour le transfert jusqu'à la fin de la saison en cours des droits fédératifs d'Anouar Mohamed Touhami", indique le club espagnol.

L'Apoel se réserve une option d'achat sur Anouar qui disputera cette saison le championnat chypriote d'élite et l'Europa League, ajoute le Real Valladolid dans un communiqué.

L'international marocain a été formé aux catégories inférieures du Real Valladolid et a joué un rôle important dans la promotion en première division du club présidé par Ronaldo Nazario, lors de la saison 2017/18.

Il a été prêté lors du mercato hivernal au Panathinaïkos grec.



## Hooliganisme 2.0 : Réseaux sociaux, les nouveaux gradins du fanatisme sportif

Les gradins étaient toujours le lieu d'exaltation des supporters, là où ils exprimaient leur amour, leur passion mais, malheureusement, aussi l'endroit où ils extériorisaient leur haine envers leurs adversaires. Ce phénomène a permis de constater dans la dernière décennie des actes de hooliganisme dans nos terrains causant de lourdes conséquences sur tous les plans.

A postériori, les réseaux sociaux sont devenus la nouvelle arène des fanatiques du football. L'adversité des supporters a vu son lieu d'action traditionnel s'étendre vers les plateformes virtuelles. Facebook, Twitter, Instagram, TikTok... sont devenus les nouveaux gradins des hooligans, certes virtuels mais avec autant d'influence sur le monde du football.

De nombreuses questions sont devenues récurrentes et essentielles à force de constater le danger que représente ce phénomène : Quelles sont les raisons de cette nouvelle tendance lors des dernières années? Quelle est la différence entre le supporter sur le terrain et celui sur les réseaux sociaux? Est-ce que les RS ont permis à certaines personnes (fans) timides d'être plus expressives jusqu'à devenir agressives? Quelles sont les consé-

quences de ce phénomène? Aura-t-il une influence sur le sport national et les joueurs?

Selon Mohamed Douyeb, fondateur de la plateforme "Le Media" et président-cofondateur du think tank "Digital Act", approché par la MAP afin de voir plus clair et d'essayer de déchiffrer ce fléau qui commence à prendre une grande ampleur, le sport, qui est en principe porteur de valeurs positives, devient un terrain d'affrontement agressif sur les réseaux sociaux. Cela se produit, explique-t-il, via des pratiques telles que le cyberharcèlement, l'appel à la violence, l'atteinte à la vie privée, les menaces d'atteinte physique... Selon l'expert des médias et du contenu des organisations, le football incarne le plus cette réalité, pour des raisons objectives, car il est le premier sport suivi dans le monde.

"La haine exprimée par les supporters devient une tendance lourde, un véritable phénomène. Certains experts et chercheurs parlent d'un fanatisme sportif qui peut même des fois ressembler à un fanatisme religieux sur les réseaux sociaux", souligne M. Douyeb avant d'ajouter qu'un tel phénomène, au Maroc, devrait être étudié et analysé par des sociologues.

Essayant de faire la part des choses, le fondateur de la plateforme "Le Media" explique que si le profil type du supporter sur le terrain est assez bien cerné, ce n'est pas le cas de celui des réseaux sociaux, d'autant plus que l'anonymat est généralement la règle. Plusieurs internautes croient que l'anonymat donne droit à tous les dérapages et que chez une bonne partie des utilisateurs anonymes des réseaux, on décèle un sentiment d'être au-dessus des autres et au-dessus des lois. Ils ne sont même pas conscients des dégâts induits et ceux qu'ils peuvent provoquer.

Concernant la tendance des fans timides à être plus expressifs sur les réseaux sociaux au point de devenir des fois agressifs, M. Douyeb précise que "ce sont les psychologues et les psychanalystes qui devraient nous renseigner sur cette question", soulignant qu'il y a un esprit de communauté voire un comportement de meutes, lorsqu'il s'agit du sport et plus particulièrement du football. De facto, le principe est simple : "Pour être admis dans une meute, je dois appliquer à la lettre le mode opératoire", résume-t-il.

Le "hooliganisme" sur le web n'est pas seulement lié aux "classes inférieures" et à

des personnes "non-instruites", comme on prétend toujours. On remarque de plus en plus de soi-disant intellectuels ou personnes appartenant à la classe sociale supérieure exprimer leur agressivité et attiser la haine. Une lecture sociologique s'avère, là aussi, nécessaire tellement il est très difficile de s'avancer sur ce terrain en l'absence d'indicateurs-clés pour pouvoir dégager une tendance.

D'un côté, ce phénomène a malheureusement provoqué des conséquences très alarmantes au niveau de la gestion sportive nationale, rendant ainsi de plus en plus difficile son exercice dans un environnement sain et normal. Et d'un autre, les joueurs, très présents sur les réseaux sociaux, sont devenus la cible des fanatiques sportifs à la moindre fautive note ou suite à une publication maladroite.

Les réseaux sociaux peuvent être un excellent levier pour la promotion du sport et de ses valeurs universelles. Pour atteindre cet objectif, l'éducation au numérique est une nécessité. La balle est dans le camp des associations des supporters, des clubs et des fédérations, conclut le président-cofondateur du think tank "Digital Act".

Par Karim Kharbach

Ligue des nations

# La France efficace, le Portugal retrouve Ronaldo



La France, en battant la Croatie (4-2) sur le même score qu'en finale du dernier Mondial, et le Portugal, grâce à un doublé de Cristiano Ronaldo contre la Suède (2-0), ont continué mardi leur parcours sans tache dans la Ligue des nations de l'UEFA.

Les champions du monde, grâce à trois minutes de folie, juste avant la pause, et surtout deux buts d'Antoine Griezmann (43e) et d'Anthony Martial (45e+1, attribué au gardien croate car le ballon a rebondi sur sa tête après avoir heurté le poteau), ont d'abord compensé une première demi-heure ratée face à des Croates toujours aussi doués et entreprenants.

"Pendant une bonne demi-heure, on a été lar-

gement dominés dans l'agressivité, donc on s'en sort bien", a dit Didier Deschamps à la pause, sur TF1. "Au niveau de la qualité technique, on peut faire mieux", a-t-il ajouté, lucide.

Comme en finale de la Coupe du monde, il y a deux ans en Russie, les Croates avaient en effet ouvert le score, cette fois-ci sur un bijou de Lovren, l'ancien joueur de Monaco: un contrôle parfait suivi d'un tir du gauche imparable, même par Hugo Lloris (17e).

Sur le but égalisateur des Croates, Brekalo, l'attaquant de Wolfsburg, a fait encore mieux: seul au milieu de trois Bleus, après avoir été lancé en profondeur, il a réussi à ajuster une frappe parfaite (55e) synonyme de 2-2 au tableau d'affichage du

Stade de France.

Mais comme en 2018 à Moscou, le match s'est terminé par un 4-2 pour les Bleus, parce que Dayot Upamecano, le jeune défenseur central du RB Leipzig (21 ans) a fêté sa 2e sélection par un but de la tête (65e), puis parce qu'Olivier Giroud, sur penalty (77e), a atteint le cap des 40 buts en sélection.

Cerise sur le gâteau, Eduardo Camavinga a fait ses débuts en Bleu, en fin de match, à 17 ans, et n'a pas eu l'air impressionné. Il a joué juste, simple et facile, comme s'il était à la maison, au Roazhon Park de Rennes.

Dans l'autre match de ce groupe 3, le Portugal, vainqueur l'an dernier de la première édition de la

Ligue des nations, a retrouvé son capitaine de route, Cristiano Ronaldo, guéri de son infection à un orteil, et en a bien profité.

"CR7" a en effet ouvert le score sur coup franc (45e+1) et donc marqué son 100e but pour la sélection portugaise, face à la Suède. Puis le 101e, dans la foulée (72e), histoire de rappeler qui est le patron.

Dans le groupe 2, l'Angleterre rajeunie n'a pas réussi à battre le Danemark (0-0). Dans l'autre match, la Belgique a continué sa promenade de santé en dominant l'Islande (5-1) grâce à un but de Witsel (13e), un doublé de Batshuayi (17e, 69e), un pion de l'inévitable Dries Mertens (50e) et un petit dernier de Doku (80e), pour la route.

## Kevin De Bruyne meilleur joueur de la Premier League



Le milieu de terrain belge de Manchester City Kevin De Bruyne a été élu meilleur joueur de la saison 2019/2020 du championnat d'Angleterre au terme du scrutin organisé par la Professional Footballers' Association (PFA), le syndicat des joueurs.

De Bruyne est le premier joueur de City à être couronné et les Citizens réalisent le doublé, puisque chez les femmes, c'est l'attaquante anglaise Lauren Hemp qui a été couronnée.

Ironie du sort, c'est l'année où les Sky Blue ont terminé à 18 points de Liverpool que De Bruyne est récompensé, alors que lors des deux saisons précédentes, où l'équipe manchesterienne avait remporté le championnat, c'étaient deux Reds, Mohamed Salah en 2018 et Virgil van Dijk en 2019, qui l'avaient emporté.

Mais le Belge a produit une saison impressionnante de qualité et de régularité, égalant le record de 20 passes décisives établi par Thierry

Henry en 2002/2003.

Il a ajouté 13 buts, ce qui fait de lui le milieu le plus prolifique sur une saison depuis Frank Lampard il y a 10 ans.

"C'est un grand honneur d'être élu par ses collègues, ses concurrents des autres équipes contre lesquelles on joue sur le terrain. Qu'ils votent pour vous comme meilleur joueur, c'est incroyable", a commenté De Bruyne, cité dans un communiqué de son club.

Après une saison 2018/2019 plombée par des blessures, le milieu belge a souligné ce qu'il doit à Pep Guardiola, son entraîneur.

"Quand il donne des ordres sur ce que l'équipe doit faire, il sait que je vais l'écouter. Mais d'un autre côté, il me donne énormément de liberté, je ne sais pas vraiment pourquoi, mais c'est comme ça que ça fonctionne entre nous", a-t-il raconté.

"Il sait que je mettrai toujours l'équipe avant tout mais que, évidemment, si je peux me mettre en valeur, je le ferai".

L'équipe-type de la saison est cependant largement dominée par les Reds, au nombre de cinq: Jordan Henderson, Trent Alexander-Arnold, Andy Robertson, Virgil Van Dijk et Sadio Mane.

Le gardien de Burnley Nick Pope, le défenseur de Leicester Çağlar Söyüncü, le milieu de City David Silva, le meilleur buteur du championnat Jamie Vardy et son dauphin Pierre-Emerick Aubameyang figurent également dans l'équipe.

L'attaquant de Manchester United, Marcus Rashford, qui s'est fortement engagé dans la lutte contre la malnutrition chez les enfants cette année, a aussi reçu un prix honorifique.

## Le Covid-19 pourrait coûter 4 mds EUR aux clubs européens

La pandémie de Covid-19 pourrait amputer d'environ 4 milliards d'euros les revenus des clubs de football européens, affectant l'exercice 2020-21 encore plus lourdement que la saison écoulée, a alerté mardi l'ECA, le syndicat européen des clubs.

"Nombre de clubs risquent leur existence", a souligné l'influent Andrea Agnelli, président de la Juventus et de l'ECA, expliquant qu'il fallait composer avec la "contraction" économique d'un secteur qui a longtemps vu croître ses sources de recettes.

Lors de son assemblée générale virtuelle, l'ECA s'est appuyée sur une étude d'impact économique de la pandémie, réalisée au début de l'été sur un "échantillon représentatif" de clubs interrogés dans dix ligues européennes.

Cet échantillon a accusé un manque à gagner de 3,6 milliards d'euros en deux saisons en raison du Covid-19 (1,5 milliard en 2019-20 et 2,1 milliards en 2020-21), sans prendre en compte les revenus des transferts, soit une fonte de 2,8 milliards d'euros de leur excédent brut d'exploitation (Ebitda) cumulé sur cette période.

En extrapolant à tous les clubs européens, l'ECA évalue la facture du Covid-19 à 4 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 3,1 milliards d'euros d'Ebitda, sans inclure le marché des transferts qui devrait décroître "de 20 à 30%", a précisé M. Agnelli. Malgré la reprise progressive des compétitions, la fonte des recettes de la billetterie (-14% par rapport aux prévisions en 2019-20 pour l'échantillon, et -38,5% pour la saison 2020-21 démarrée en grande partie à huis clos) a lourdement pesé, devant l'érosion du sponsoring et des droits télé.

"Nous avons vu une réduction de 330 millions de livres (365 millions d'euros, ndlr) en Premier League, une réduction d'environ 200 millions d'euros des droits nationaux de Bundesliga, et nous sommes en train de finaliser avec l'UEFA une baisse d'environ 575 millions d'euros pour les compétitions internationales, et c'est autant d'argent qui ne sera pas distribué", a détaillé le patron de la Juve.

Il a néanmoins averti qu'il faudrait attendre la fin de la saison en cours pour faire un bilan économique de la pandémie, même si la publication des comptes de nombreux clubs d'ici "la fin octobre" devrait en donner "une première idée".

## Un colibri émerveille la science avec son chant de contre-ténor

Son chant a longtemps été confondu avec le murmure du vent dans la lande équatorienne, mais les scientifiques s'émerveillent aujourd'hui d'avoir découvert l'oiseau contre-ténor: un colibri au chant unique, le plus aigu de tous.

Communément appelé "la petite étoile équatorienne", ce colibri de 14 centimètres à peine est capable d'émettre des sons suraigus.

L'*Oreotrochilus chimborazo* chante à une fréquence fondamentale de 13,4 kilohertz (kHz), qui peut monter jusqu'à 16 kHz, selon une étude publiée en juillet dans la revue *Science Advances*, alors que la vaste majorité des oiseaux émettent des sons allant de 2 à 8 kHz.

"La fréquence fondamentale est importante car elle indique la fréquence à laquelle vibre le syrinx, l'équivalent de notre larynx, qui produit le son", explique à l'AFP Fernanda Duque, neuroscientifique équatorienne de l'Université de Georgie, aux États-Unis, auteure de l'article.

Toujours étonnée par sa découverte après cinq ans de travail, la scientifique de 32 ans note que certains colibris émettent des vocalises qui atteignent 8 kHz, "mais il est rare d'entendre des chants au-dessus de 10 kHz, c'est pourquoi ces vocalises sont importantes", explique-t-elle.

Par ailleurs, "la petite étoile équatorienne" est le seul colibri qui



peut vivre à 5.200 mètres d'altitude, défiant le froid extrême des paramos équatoriens, ces landes humides de haute altitude des régions équatoriales, un écosystème vital qui agit comme une éponge retenant l'eau.

Le pays compte quelque 130 espèces de colibris, soit 40 % des 300 enregistrées sur le continent américain, le seul où ils vivent.

Les mâles de l'espèce *Oreotro-*

*chilus chimborazo* émettent un chant si fort qu'il peut couvrir le bruit du vent frappant la lande et les chuquiragua, ces plantes arbusculaires qui constituent leur nourriture préférée.

"J'ai entendu ce son, mais il ne m'est même pas venu à l'esprit que cela pouvait être le chant d'un oiseau. Pour moi, cela ressemblait au murmure du vent dans la prairie, à un 'sssss'", se souvient l'époux de

Fernanda Duque, la scientifique équatorienne Carlos Rodriguez, 33 ans, qui étudie l'évolution du chant des oiseaux à l'Université du Texas, aux États-Unis.

Il a même pensé que ce son était le bourdonnement d'un insecte. "Mais j'ai constaté qu'à chaque fois que j'entendais ce son je voyais le colibri", a-t-il expliqué.

Et "parmi les sons que nous sommes habitués à entendre, les

murmures sont ceux qui ont les fréquences plus élevées, plus élevées que des sifflets", souligne-t-il. Et avec l'âge, rappelle-t-il, les capacités auditives diminuent et ne sont plus capables de capter le chant de contre-ténor du colibri.

L'*Oreotrochilus chimborazo* vit dans la réserve naturelle de Chakana, sur les pentes du volcan équatorien Antisana (50 km au sud-est de Quito), où l'étude a été réalisée.

C'est dans cet habitat qu'Efraïn Cepeda, membre de la Fondation de protection de la nature Jocotoco, l'a également observé. Lorsque le colibri entame son chant, perché sur la plante chuquiragua, son cou s'élargit et les plumes de sa tête bougent comme pour former une vague qui change de couleur par irisation, explique-t-il. Ce colibri possède une calotte qui va du violet au bleu, selon la lumière. Ces couleurs et la fréquence de son chant sont le mode de communication qu'il utilise "dans des contextes sociaux spécifiques qui sont la défense d'un territoire et la séduction", explique Fernanda Duque.

La chercheuse a également identifié que les mâles et les femelles d'*Oreotrochilus chimborazo* vivent sur des territoires différents et que seuls les mâles interprètent ce chant suraigu, plus complexe que les autres vocalises que l'espèce peut effectuer.

## Jus vert à la pomme, au citron et au concombre



### Ingrédients :

#### Pour un grand verre

- 2 pommes vertes
- 1 demi-concombre
- 1 citron vert
- 1 cm de gingembre

#### Préparation :

- Bien laver et couper les pommes et le concombre avant de les mettre dans le mixeur.
- Couper finement le gingembre et l'ajouter à la préparation.
- Couper le citron et verser son jus dans le mixeur.
- Ajouter de l'eau avant de mixer.

## Microsoft lutte contre les vidéos manipulées à des fins de désinformation

Microsoft vient de proposer de nouveaux outils pour détecter mais aussi pour empêcher de créer des "deepfakes", ces montages vidéo ou photos qui manipulent la vérité et inquiètent particulièrement à l'approche de la présidentielle américaine.

Ces montages consistent par exemple à "coller" la tête d'une personne sur le corps d'une autre dans une vidéo ou à lui faire tenir des propos qu'elle n'a jamais prononcés. Ils peuvent transformer le sens d'un événement ou en inventer de toutes pièces, pour répandre de fausses informations ou nuire à la réputation de personnalités publiques.

Le géant de l'informatique a annoncé lundi avoir conçu un "Video Authenticator", qui analyse des photos et vidéos pour déterminer si elles ont été manipulées avec des technologies d'intelligence artificielle (IA).

Cet outil attribue un "score de confiance" au contenu examiné. "Dans le cas d'une vidéo il peut fournir un pourcentage (indiquant la probabilité d'une manipulation), en temps réel pendant la lecture, image par image", explique le communiqué.

Il détecte les mauvais traitements infligés aux contenus en repérant des frontières mal brouillées, des flous incohérents ou des couleurs invi-

sibles à l'œil nu.

Les géants de la tech, réseaux sociaux et spécialistes de l'IA, redoublent d'efforts à deux mois et quelques de la présidentielle américaine pour contrer les campagnes d'influence menées depuis l'étranger mais aussi à l'intérieur du pays, pour semer la division et manipuler les électeurs.

En 2016 le scrutin présidentiel américain et le référendum sur le Brexit au Royaume-Uni ont été marqués par de vastes et puissantes opérations de ce genre, orchestrées depuis la Russie.

Selon une étude menée à l'Université Princeton et financée par Microsoft, sur une centaine de campagnes étrangères ayant ciblé une trentaine de pays entre 2013 et 2019, 93% comportaient la création de contenus créés de toutes pièces et 74% déformaient des faits vérifiables.

"Les méthodes de production de médias artificiels vont devenir de plus en plus sophistiquées", rappelle la société de Redmond (à côté de Seattle, Ouest), qui est sur les rangs pour rattraper l'application de partage de vidéos légères TikTok. Elle a aussi mis au point un outil intégré à sa plateforme de cloud Azure (informatique à distance) qui ajoute des métadonnées pour certifier un contenu et un lecteur qui pourra être ajouté sur un navigateur et confirme l'authenticité du contenu à partir de ces métadonnées.